



SUITE À LA PLAINTÉ DE RAOURAOUA

■ Hannachi devant le tribunal le 30 janvier

Lire en page 24



POUR ABUS DE POUVOIR

■ La justice tunisienne ouvre une enquête sur Ben Ali

Lire en page 4

BOUMERDES

Un jeune tente de s'immoler par le feu

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1173 Jeudi 20 janvier 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

EQUIPE NATIONALE

Benchikha maintient son staff

Lire notre cahier sport pages 11, 12, 13 et 14



Le Président Bouteflika au Sommet de Charm El-Cheikh

"L'INVESTISSEMENT INTERARABE, UNE NÉCESSITÉ"

Lire en page 3



Ph/Midi Libre

Publicité



Doubli W'Zid

Avec

30 DA



70 DA
de Bonus

- Inscris-toi : tape *535# et choisis Allo 30.
- Coût de souscription 30DA, offrant 70DA de bonus.
- Le bonus est valable vers tous les réseaux nationaux de 1h à 13h.
- La tarification du bonus est de 10DA/minute indivisible.
- Au-delà du bonus, la tarification est de 5DA/30sec.
- Le bonus est valable 24h.
- La promotion est valable du 5 au 24 Janvier 2011.
- Le client Allo OTA pourra souscrire au profil « Allo 30 » autant de fois qu'il le désire.



Midi Libre N°1173 du 20/01/2011 482/11

Repères

303

millions, c'est le nombre d'utilisateurs d'Internet par téléphones portables en Chine, sur les 457 millions d'internautes du pays, a rapporté hier le Centre chinois d'information sur Internet (CNNIC).

11

millions de litres d'huile d'olive ont déjà été collectés dans la wilaya de Béjaïa, laissant augurer une possibilité de production saisonnière de plus de 14 millions de litres.

430

classes sont ouvertes dans les mosquées, les écoles coraniques et les zaouïas, à travers la wilaya de Tlemcen destinées à la récitation du Saint Coran et à l'enseignement des principes des sciences de l'Islam.

Probable départ des Ben Ali vers la Lybie

Les Ben Ali, qui ont posé leurs valises en Arabie saoudite, sont en exil dans une résidence officielle destinée aux invités du royaume. Derrière un haut mur d'enceinte et sept portails, gardés en permanence par des soldats, Ben Ali et sa famille profitent du palais de marbre blanc, entouré de palmiers et de verdure. Ils disposent de personnel et de gardes du corps mis à leur disposition par le royaume. En échange de ces largesses, le président déchu, considéré comme un réfugié politique de luxe, mais pas comme un chef d'État en visite, doit rester

discret. C'est le deal passé avec le souverain. Du reste tous ceux qui ont été accueillis en exil ont dû s'astreindre à la retenue. L'environnement peut paraître idyllique, mais difficile pour Leila Trabelsi de se conformer au rigorisme religieux qui est en vigueur dans le royaume. L'élégante dame, habituée aux tailleurs bien coupés et chevelure dans le vent n'est pas prête à porter labaya, obligatoire pour les femmes dans ce pays. Maamar Khaddafi en bon voisin tend la main à ces ex-dignitaires en offrant de les accueillir en Libye.



Zéro tolérance



Les différents services de police viennent d'être instruits par le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel pour afficher un degré de tolérance zéro à l'égard des vendeurs des produits pyrotechnique qui, habituellement, investissent chaque coin de rue à l'approche de la fête religieuse du Mawlid Ennabaoui. Le marché des pétards, qui s'accroît d'année en année à cette occasion, que ce soit à ALgérie ou dans les autres villes du pays, constituait jusque-là un commerce très lucratif, mais semble-t-il, ce ne sera pas le cas cette année. Le pétard, qui s'érige en produit de première nécessité durant cette fête, risque d'être, heureusement, tout simplement absent des étals cette année. Une autre bonne nouvelle pour les bourses !

Syndicat cherche pacte d'entreprise

Les sections syndicales d'ArcelorMittal Annaba, réunies lundi en conférence, ont opté pour la négociation d'un pacte d'entreprise pour une durée d'une année. Ce pacte proposé par la direction générale de l'entreprise, doit être, selon le communiqué rendu public par le syndicat, « accompagné d'une augmentation salariale pour favoriser un climat social serein, susceptible de permettre la mobilisation des collectifs pour l'atteinte des objectifs de production », mentionne ce document paraphé par le secrétaire général du syndicat et le président du comité de participation (CP). Le plan d'investissement 2010-2014 qui prévoit principalement la réhabilitation de la cokerie et le haut fourneau numéro 2, les aciéries et les laminoirs, a été évoqué lors de cette conférence, à l'instar du transfert de la relation de travail du personnel opérant en sous-traitance, de la convention d'entreprise en cours de finalisation et du bilan de dix années de partenariat, relève-t-on dans la résolution.



Dixit



Noureddine Moussa

«Le nouveau texte de loi sur la promotion immobilière a plafonné le taux de révision du prix des logements en cours de réalisation à 20%, pour mettre fin à l'anarchie qui régnait dans ce domaine (...) Le plafonnement du taux de révision des prix de logements en cours de réalisation est passé de 25% dans la première mouture de ce texte de loi à 20% dans sa mouture finale, adoptée dimanche par l'Assemblée populaire nationale (...)».

L'UGCAA à la rescousse

L'Union générale des commerçants algériens a beaucoup de pain sur la planche ces derniers temps. En effet, l'Union a été invitée à contribuer à la sensibilisation des commerçants quant à la nécessité de mettre en application les directives du gouvernement concernant la baisse des prix de certains produits alimentaires de large consommation. Aussitôt dit aussitôt fait. L'UGCAA a lancé, mardi, un appel aux commerçants de gros et aux détaillants le invitant à respecter ces mesures. Dans ce même sillage, L'Union a également appelé les boulangers à respecter les prix soutenus et réglementés par le Gouvernement et à ouvrir leurs locaux en assurant des permanences afin de garantir un approvisionnement continu et à respecter les prix du pain tout en assurant sa disponibilité.

50 emplois inaccessibles aux étrangers en France



Si vous n'êtes pas de nationalité française, mais que vous vivez en France vous ne pourrez pas prétendre exercer une profession relevant de la fonction publique. C'est plus de 7 millions d'emplois qui sont fermés aux étrangers, entendre par là les étrangers hors Union européenne. Les emplois dans la profession judiciaire sont strictement interdits aux étrangers, comme de travailler dans les transports. On peut citer les hôpitaux, l'enseignement, les collectivités locales, bref que restait-il pour les émigrés qui croient en des lendemains meilleurs ? garçon de café, la plonge ou la manche...

BOUTEFLIKA AU SOMMET DE CHARM EL-CHEIKH :

Pour une meilleure mobilité des capitaux arabes

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé, hier à Charm El-Cheikh (Egypte), que les investissements interarabes constituaient le meilleur moyen de réaliser la complémentarité économique arabe et de concrétiser le développement économique arabe escompté.

PAR M. CHEBBINE

Dans une allocution lors du 2e sommet économique et social arabe, le Président Bouteflika a appelé les pays arabes à consentir davantage d'efforts pour adapter leurs cadres législatifs et réglementaires et ouvrir ainsi la voie aux investissements et aux capitaux arabes. « Nous devons consentir davantage d'efforts afin d'adapter nos cadres législatifs et réglementaires et leur conférer plus de flexibilité de manière à pouvoir ouvrir la voie aux investissements et aux capitaux arabes », a-t-il dit. Après avoir souligné que la réalisation de la complémentarité économique exigeait la mise en œuvre de tout ce qui a été déjà décidé et le lancement de nouveaux projets, le président de la République a affirmé que l'Algérie « se félicite du lancement de nouveaux projets qui seront adoptés lors du sommet de Charm El-Cheikh, notamment le projet de liaisons maritimes entre les pays arabes eu égard à l'importance du transport maritime



qui couvre 90% du mouvement des marchandises dans le monde ». « Le moment est donc venu de réhabiliter nos ports et de développer les liaisons maritimes interarabes afin d'être au diapason des ports internationaux développés et de pouvoir atteindre le niveau connu par le transport des marchandises au plan mondial », a ajouté le Président Bouteflika. Le Chef de l'Etat a en outre affirmé qu'il convenait pour les Etats arabes d'œuvrer selon des priorités en faisant preuve de pragmatisme et d'efficacité, estimant qu'« il n'est pas possible de réaliser tous les objectifs en même temps », notamment,

a-t-il dit, en raison des disparités économiques d'un pays à l'autre. Le président de la République a également souligné la nécessaire intégration du Monde arabe dans l'économie mondiale à travers l'établissement de relations de partenariat avec les institutions financières internationales qui permettent aux Etats arabes de tirer profit de leurs expériences et de leur savoir-faire. « Nul doute que cette démarche nous aidera à aller de l'avant dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement dans le Monde arabe » a-t-il dit.

L'intransigeance du colonialisme israélien à Ghaza dénoncée

Le Président Bouteflika a appelé à la mobilisation des efforts au plan international pour la levée du blocus sur la bande de

Ghaza et le lancement de l'opération de reconstruction. Il a rappelé à cet effet la décision du sommet de Koweït sur la reconstruction de la bande de Ghaza suite à la destruction barbare causée par l'agression israélienne abjecte. Tout en déplorant l'absence d'opération de reconstruction en raison du blocus inique imposé à Ghaza, le Président Bouteflika a appelé à la levée du blocus israélien et de toutes les entraves dressées par l'occupation devant la reconstruction. Le président de la République a relevé la nécessité d'accélérer la mise en place de mécanismes opérationnels idoines à même de permettre de dépasser les entraves imposées, appelant à mobiliser les efforts au niveau international pour la levée du blocus et le lancement de l'opération de reconstruction. Le processus de paix au Moyen-Orient, a précisé le président de la République, est dans « l'impasse sans perspective claire », mettant en garde contre le risque d'une « aggravation de la situation qui entraînera toute la région vers l'inconnu ». « Afin de prévenir les graves dérapages et leurs retombées sur la paix et la sécurité internationales, du fait de l'intransigeance d'Israël et son entêtement à poursuivre la colonisation, il incombe aux forces internationales notamment le quartette de trouver une solution globale à la question de la paix au Moyen-Orient », a indiqué le Président Bouteflika. Le président de la République a, d'autre part, affirmé le soutien « indéfectible » de l'Algérie à la résistance du peuple palestinien face à l'occupation et à son droit à recouvrir tous ses droits légitimes inaliénables et au premier chef son droit à l'établissement de son état indépendant avec El Qods pour capitale conformément à la légalité internationale et aux résolutions y afférentes ainsi qu'au retrait de tous les territoires arabes occupés.

M. C.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La Caert salue le rôle de l'Algérie

PAR INES AMROUDE

Le directeur du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (Caert), Francisco Caetano José Madeira, a salué hier à Alger, le rôle de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme, et l'expérience acquise dans son combat contre ce fléau.

« L'Algérie partage avec nous son expérience dans le combat contre le terrorisme et reste toujours ouverte à apporter sa contribution dans ce sens », a déclaré M. Madeira, également représentant spécial de la Commission de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme.

Dans une déclaration à l'APS à l'issue d'une rencontre avec les membres de la commission de la défense nationale à l'Assemblée populaire nationale (APS) M. Madeira a affirmé que le Centre qu'il dirige est « très reconnaissant et fier de travailler avec l'Algérie ».

M. Madeira a ajouté que l'Algérie « a joué et joue encore un rôle très important » dans la mise en place du CAERT, son financement, et son fonctionnement, rappelant que la mission de ce centre est de « bâtir les capacités du continent africain pour se défendre contre le terrorisme, le combattre et le neutraliser sur son sol ».

Il a précisé que le centre est doté de différentes unités relatives notamment à l'alerte et prévention, base de données, la formation et l'équipement.

« La mission de ce centre, consiste, entre autres, à aider les pays africains à acquérir les capacités et l'analyse du phénomène du terrorisme, de voir comment s'attaquer à ce fléau et de leur donner aussi les capacités matérielles et légales dans cette lutte », a-t-il expliqué.

Par ailleurs, le directeur du Caert, a souligné lors de la rencontre, que « la perception du terrorisme a changé dans plusieurs pays », soulignant à cet effet que « plusieurs pays africains ont pris conscience sur ce danger, et la vulnérabilité du continent africain quant aux risques d'attaques ».

Il a rappelé la nécessité de ces pays de travailler ensemble et de lutter en commun contre ce phénomène, en coopération et en coordination.

M. Madeira a en outre dénoncé le paiement de rançons aux terroristes, estimant que cela « encourage le terrorisme », le qualifiant de « crime ».

Le directeur du Caert s'est félicité à l'occasion de la position des Etats-Unis qui s'opposent au paiement de rançon.

Il a salué notamment la déclaration du conseiller principal du président américain pour la sécurité intérieure et la lutte antiterroriste, John Brennan, qui a affirmé lundi à Alger que le gouvernement américain rejette « catégoriquement » le paiement de rançons. Il a aussi exprimé à cet effet son espoir de voir l'Union européenne (UE) faire de même.

I. A.

Sous la Plume

Arabe au temps du Soudan et du Qatar

PAR LARBI GRAÏNE

Jamais le monde dit arabe n'a semblé autant qu'aujourd'hui prendre eau de toute part, les chefs d'Etat qui se réunissent en Egypte à Charm El-Cheikh dans le cadre du 2e sommet arabe économique et social doivent compter amèrement les dégâts. Mais le discours servi par les dirigeants est comme à l'accoutumée plein d'espoir, il évoque des projets ambitieux qui coûtent des milliards de dollars dans tous les domaines. Surréalisme ou forclusion ?

N'empêche l'ombre de la révolution tunisienne plane désormais sur les travaux de ce sommet qui paraît être une espèce de « réplique arabe » au Forum économique mondial. Mais pour la première fois dans l'histoire de cette entité géopolitique, une opposition populaire au régime d'un pays membre propulse la société civile au devant de la scène politique. N'était le sur-saut populaire de la révolution du jasmin, Ben Ali aurait été du nombre des dirigeants qui seraient venus à Charm El-Cheikh pour débattre de la situation de ce monde qui risque de perdre sous peu, - si le peuple du

Soudan venait à le décider- quelques empanes de son territoire. Que dire de la menace qui pèse sur le Liban, qui n'a jamais cessé d'être au Moyen-Orient un foyer de tension dont la récurrence est aussi dangereuse que coûteuse à côté du conflit palestinien ? L'Arabie saoudite nullement gênée d'accueillir le président déchu, il est vrai, a toujours figuré parmi les acteurs les plus en vue de ce monde dit arabe. Si on parle du risque de contagion de la révolution tunisienne, n'est-ce pas là l'aveu qu'on estime partout les conditions de vie qui y prévalent, comme similaires ? La maladie étant identifiée comme celle de l'absence de la démocratie, force est de constater que rares sont les voix qui proposent le vaccin adéquat. Loin d'être un modèle de démocratie, le Qatar, auréolé par son rôle de futur organisateur de la coupe du

monde, peut briller au firmament grâce à ses pétrodollars. Peut-être que tout tient là, au niveau de cette dissymétrie. N'est-ce pas le prix à payer pour se conformer à la mondialisation financière ?

L. G.

MOURAD MEDELICI S'EXPRIME SUR LA RÉVOLUTION DE JASMIN

LA TUNISIE «UN MOMENT CAPITAL DE SON HISTOIRE»

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci a rompu le silence observé jusque-là par Alger sur les événements survenus en Tunisie, mardi soir à Charm El-Cheikh (Egypte) où il participe aux côtés du président de la République au 2^e Sommet économique et social qui a débuté ses travaux hier.

PAR SADEK BELHOCINE

Evocant la situation en Tunisie, le chef de la diplomatie algérienne a indiqué dans une déclaration à la presse nationale, que «le plus important c'est que nous constatons que les Tunisiens sont en train de se donner de nouvelles institutions qu'ils souhaitent les plus ouvertes possible à toutes les tendances politiques et sociales du pays». Pour Mourad Medelci, la Tunisie «est en train de vivre un moment capital de son histoire», convaincu qu'il est que «ce pays, qui a fait beaucoup de progrès par le passé, est en mesure d'en faire davantage à l'avenir». Déplorant «les morts et les actes de vandalisme qu'a connus la Tunisie lors de ces événements», le ministre exprime «ses regrets», d'autant dit-il «qu'il s'agit d'un pays frère et voisin». Au sujet de la réunion du 2^e Sommet économique et social, Mourad Medelci a relevé l'existence d'une nouvelle approche de coopération entre les pays arabes. Ce n'est plus les questions politiques qui sont comme prioritaires, sou-



Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères.

lignant que «depuis deux ans, il y a une nouvelle approche de la coopération entre les pays arabes». Selon le chef de la diplomatie algérienne, la nouvelle approche retient des programmes économiques et sociaux, de plus en plus nombreux et importants et pour lesquels nous constatons que nous avons beaucoup plus de moyens, que par le passé, de les réaliser». «Garantir la sécurité alimentaire et créer des postes d'emploi, est le double défi que l'Algérie partage avec les autres pays arabes», affirme Mourad Medelci qui souligne que la sécurité alimentaire passe par le développement des capacités de production «lesquelles peuvent constituer un levier et un tremplin pour la création

d'entreprises et d'emplois». C'est pour cette raison, a-t-il déclaré que «l'Algérie et les autres pays du Monde arabe sont en train de développer des petites et moyennes entreprises (PME) dans différents secteurs, notamment ceux de l'agriculture, de l'industrie et des services» rappelant que «la question du développement des capacités des PME a été au cœur des décisions du sommet économique arabe du Koweït, tenu en janvier 2009». L'évaluation faite à Charm El-Cheikh de la mise en œuvre de cette décision, a précisé le ministre «a permis de noter avec satisfaction que nous ne sommes pas très de loin de l'objectif qui était le nôtre en créant un fonds arabe de soutien aux

PME dans le Monde arabe», indiquant que «le niveau de participation des pays arabes à ce fonds a atteint plus de 1,2 milliard de dollars». L'objectif, explique-t-il étant «de mobiliser dans une première étape la somme de 2 milliards de dollars pour permettre aux pays arabes un soutien plus prompt et plus large à la création d'emplois à travers la création de PME». Mourad Medelci a mis en exergue, à cette occasion, les réalisations enregistrées par l'Algérie, ces dernières années, en matière de formation, d'infrastructures de base, de création d'emplois et «qui sont un exemple pour les pays arabes». Revenant sur la décision prise par le Sommet du Koweït d'interconnecter les réseaux électriques arabes, le ministre a noté que «cet objectif est en train aujourd'hui d'être pris en charge par sous régions», il se réjouit que dans la région du Maghreb arabe, cette connexion «est en train d'être faite de manière extrêmement déterminée grâce au rôle particulier de l'Algérie». Sur les questions du développement des infrastructures de base et de la mobilisation des ressources en eau dans le monde arabe inscrit en tant qu'objectifs du sommet de Koweït, le ministre estime utile de «capitaliser les expériences des pays arabes pour que l'accès à cette ressource (eau) se renforce davantage» se félicitant par ailleurs des résultats obtenus au chapitre de la formation «particulièrement significatifs» obtenus notamment dans l'enseignement de la langue arabe et dans bien d'autres domaines liés à la formation.

S. B.

La justice tunisienne ouvre une enquête contre Ben Ali et plusieurs de ses proches

La justice tunisienne a ouvert une enquête judiciaire pour "acquisition illégale de biens mobiliers et immobiliers et placements financiers illicites à l'étranger" contre l'ancien président Zine El Abidine Ben Ali et plusieurs de ses proches. Cette enquête judiciaire a été ouverte par le procureur de la République contre "l'ancien président Zine El Abidine Ben Ali, son épouse Leila Bent Mohamed Trabelsi avec ses autres frères et gendres, et plusieurs de ses proches, ainsi que toute personne dont l'implication est prouvée dans ces crimes", selon une source autorisée.

L'enquête concerne "l'acquisition illégale de biens mobiliers et immobiliers et placements financiers illicites, la possession de comptes bancaires à l'étranger ainsi que l'exportation illégale de devises".

La Tunisie a connu un mouvement de protestations sociales et politiques depuis la mi-décembre dernier, ayant conduit au départ du président Zine El Abidine Ben Ali vers l'Arabie saoudite et à des changements au pouvoir.

APS

LES TUNISIENS NE VEULENT PAS RATER LE RENDEZ-VOUS AVEC L'HISTOIRE

Mebazaa et Ghannouchi face à la volonté populaire

«Nous voulons un nouveau Parlement, une nouvelle Constitution et une nouvelle République», ont scandé, hier, à Tunis, plusieurs centaines de manifestants encadrés par un dispositif important des forces de l'ordre. Les mêmes scènes hostiles au nouveau gouvernement de Mohamed Ghannouchi ont eu lieu à travers tout le pays, notamment dans la ville martyre Sidi Bouzid. La composition du gouvernement de transition, avec la présence à des postes-clés des ministres du président déchu Ben Ali, est toujours contestée dans les rues de Tunis et dans d'autres villes tunisiennes. La pression populaire est montée d'un cran, obligeant quatre ministres, dont trois du syndicat UGTT, à démissionner du gouvernement d'union nationale tunisien, à peine nommés. Le président par intérim Mebazaa et le Premier ministre Ghannouchi ont, eux, renoncé à leurs fonctions au sein du RCD, (Rassemblement constitutionnel démocratique) le parti du président déchu Zine El Abidine Ben Ali, quelques heures plus tard. C'est mal parti pour le gouvernement d'union nationale tunisien qui doit tenir aujourd'hui son premier Conseil des ministres qui a inscrit dans son ordre du jour le point le plus important, le projet d'amnistie générale, annoncé lundi par le Premier ministre Mohammed Ghannouchi, lors de la présentation de son gouvernement. Selon des sources reprises par les médias, le ministère de la Justice est en train de préparer «la mise en œuvre de cette amnistie générale». L'autre point important également à l'ordre du jour sera l'application du principe de la séparation

de l'État avec l'ancien parti au pouvoir, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD). Tout un programme dont la mise en pratique sera tout aussi difficile tant la présence de la cheville ouvrière du RCD à travers les ministères régaliens de la Défense, des Affaires étrangères, de l'Intérieur et des Finances qui n'ont pas changé de main est des plus pesante. L'opposant Moustafa Ben Jaafar, du forum démocratique pour le travail et les libertés (FDTL) nommé à la Santé, qui a démissionné a laissé entendre qu'il pourrait réintégrer le gouvernement, mais l'UGTT a fait savoir que cela ne changerait pas sa décision. «Notre condition clé est que le gouvernement ne comprenne aucun ministre qui appartenait au précédent», à l'exception du Premier ministre, a dit Abid al-Briki. «C'est en réponse aux demandes de la rue», a-t-il souligné. Pour le Premier ministre Mohamed Ghannouchi certains ministres étaient nécessaires pour assurer la transition jusqu'aux élections, attendues dans les six mois. Hier, la police a de nouveau fait usage de gaz lacrymogène dans le centre de Tunis pour disperser une manifestation de centaines de partisans de l'opposition et de syndicalistes qualifiant de «mascarade» le nouveau gouvernement. Plusieurs centaines de personnes ont également manifesté à Monastir. Le premier Conseil des ministres de l'après Ben Ali s'annonce sous haute tension. La rue qui exige tout simplement le départ du gouvernement d'union nationale, des ministres du RCD et la mise au placard de ce parti, risque de se faire entendre violemment comme elle l'a fait pour la destitution de Zine El Abidine Ben Ali. La

démission des quatre ministres quelques heures après leur nomination ajoute à la complexité de la situation dont les clameurs de la rue parviendront aux oreilles des ministres réunis dans les murs du Palais de Carthage. Le Premier ministre se trouve devant un choix difficile à faire. Maintenir au sein de son staff des ministres qui ont servi avec fidélité le régime de Ben Ali, par «nécessité de service» ou composer avec la rue qui a mené avec succès la révolution de jasmin. Cruel dilemme pour Mohamed Guannouchi qui s'est tracé une feuille de route avec comme priorité le retour au calme dans le pays. La rue a exprimé ses revendications concernant le gouvernement transitoire. Aucun membre faisant partie du RCD n'est toléré au sein du gouvernement de transition, à l'exception du Premier ministre. Les ministres de la Défense, des Affaires étrangères, de l'Intérieur et des Finances, ont toujours une fonction au sein du RCD. Seront-ils tentés de quitter la formation politique de Ben Ali, à l'instar du président de la République par intérim et du Premier ministre, pour s'attirer les bonnes grâces de la rue au cas où ils souhaiteraient garder leur attribution ministérielle? Et cette concession des membres influents du RCD apaisera-t-elle pour autant la rue qui désire faire table rase de l'héritage de Ben Ali ? Autant de questions qui trouveront des réponses aujourd'hui à l'occasion de la tenue du premier Conseil des ministres sans le maître de Carthage, chassé du trône par la révolution de jasmin.

S. B.

JOURNÉE PARLEMENTAIRE À L'APN

Plaidoyer en faveur des jeunes

Les jeunes Algériens, qui tiennent plus que jamais au changement, ne ratent aucune occasion pour exprimer avec force cette volonté et il en a été ainsi, hier, à partir d'une tribune de l'APN.

PAR KAMAL HAMED

Tous les intervenants, jeunes et moins jeunes, ont plaidé, lors de la journée parlementaire portant sur « le dialogue entre les jeunes pour l'insertion dans la vie politique » organisée à l'initiative du FNA, en faveur de la nécessité d'être à l'écoute des jeunes et, partant, de pouvoir ainsi initier les politiques idoines pour mieux prendre en charge leurs préoccupations. Le message s'adressait, à l'évidence, aux responsables politiques qu n'ont guère étaient ménagés cela dit puisque la plupart des intervenants ont mis en exergue l'ambivalence du discours officiel et surtout l'incapacité des officiels à être à la hauteur des attentes de la plus grande frange de la population algérienne. En somme, ce fut, dans une certaine mesure, un réquisitoire et cri d'alarme en même temps. «*Qu'ils cèdent leurs places aux jeunes* » tonne un jeune avant d'ajouter «*qu'il faut arrêter de nous berner avec cette histoire de transmission de flambeau lequel n'existe pas d'ailleurs* ». Prenant le relais un autre jeune intervenant dira que «*la préoccupation majeure des jeunes tourne autour de l'emploi et dans ce cadre je souhaite vivement que les responsables renforcent le contrôle sur les concours de recrutement* ». Ce même intervenant a critiqué le minis-



tère de la Jeunesse et des Sports qui ne joue pas convenablement son rôle ce d'autant, selon ses propos, « *qu'il focalise l'essentiel de son intérêt pour le sport et délaisse la jeunesse. Or il est impératif d'avoir une politique claire pour les jeunes* ». Le plus jeune intervenant à lancé un appel pathétique : « *Aidez les jeunes et offrez leur de l'emploi* ». Ces déclarations attestent de l'ampleur des attentes de la jeunesse et, d'ailleurs, dira un autre, « *la jeunesse est en ébullition, mais je suis contre le recours à l'immolation pour exprimer son mécontentement* ». « *Il n'y a rien dans la scène politique qui attire les jeunes* » martèle un autre avant de demander aux responsables algériens de cesser de tenir les discours selon lesquels les jeunes ne sont pas mûrs et incapables donc d'assumer des responsabilités mais plutôt de comprendre leurs demandes afin d'éviter une situation similaire à celle vécue ces derniers jours par la Tunisie. La situation vécue par ce pays voisin, il faut le dire, a plané sur cette rencontre, comme cela ressortait notamment

dans les propos de certains intervenants. Car si les jeunes ont fait montre d'une certaine prudence dans le propos, ce n'était pas le cas de quelques universitaires qui n'ont pas hésité, en effet, à mettre en garde les responsables algériens contre la poursuite de la même politique. Mohamed Khodja, enseignant à l'institut des sciences politiques de l'université d'Alger, a été de loin le clair dans ces déclarations. « *La société veut le changement et non et non le dialogue par la matraque. Le gouvernement ne doit pas poursuivre sa politique de fuite en avant et doit, au contraire, ouvrir le champ politique et médiatique, changer ses méthodes de gestion et ouvrir le dialogue avec les jeunes. Faute de quoi on risque de vivre la même situation qu'en Tunisie* ». Le président du FNA, Moussa Touati, a plaidé lui aussi pour la nécessité de faire confiance aux jeunes qui sont capables de faire des miracles comme cela a été fait par leurs prédécesseurs qui ont déclenché, la guerre de Libération nationale.

K. H.

QUOTA DE THON ROUGE POUR L'ALGÉRIE

Le recours examiné en février

PAR CHAFIKA KAHLAL

Le recours de l'Algérie portant sur le recouvrement de son quota de thon rouge de 2011 sera examiné par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) en février prochain, a affirmé hier le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Abdellah Khanafou, en marge d'une réunion d'évaluation du secteur de la pêche. «*La CICTA va se réunir (en principe) au courant du mois de février à Barcelone. Nous avons nos représentants qui vont assister (à cette réunion)*», a souligné le ministre. Il est utile de rappeler que l'Algérie avait introduit un recours auprès de la CICTA qui avait lors de sa réunion annuelle au mois de novembre dernier à Paris décidé de réduire le quota de captures algériennes à 298 tonnes en 2011. Il faut signaler que la commission avait diminué le quota de

l'Algérie de 418 tonnes pour les répartir sur quatre autres pays à savoir la Libye, l'Egypte, le Maroc et la Croatie. Khanafou qui a estimé que le dossier du thon rouge «*n'était pas une priorité*», a rappelé «*l'expérience vécue par le passé*». «*L'Etat avait accordé des aides aux opérateurs nationaux pour acquérir des thoniers en vue de participer à ces campagnes de pêche au thon rouge, mais les opérateurs n'ont pas respecté leurs engagements et sont allés faire des affaires en mer*», a-t-il dit. D'ailleurs, selon lui, «*c'est ce qui a poussé la CICTA, à prendre des mesures draconiennes du fait que maintenant personne ne peut pêcher cette espèce sans qu'il y ait des représentants du pays concerné, de la commission et des gardes de côtes pour que tout se passe dans la transparence, et tout le processus de capture doit être filmé*», a-t-il souligné. «*Beaucoup de choses ont été dites sur ce sujet (du thon rouge), mais en tant que pre-*

mier responsable de ce secteur (...), ce n'est pas une priorité pour moi, et je ne pense pas que cela intéresse les Algériens», a-t-il dit. «*Ce qui importe pour le citoyen, c'est le prix du poisson et l'indisponibilité du produit sur le marché, et non pas le thon rouge*», a-t-il ajouté. Le ministre a aussi souligné que l'Algérie n'était pas en mesure de pêcher son quota de 2010. D'ailleurs même les opérateurs nationaux, «*ne se bousculent pas à la porte*» pour la campagne de 2011, a-t-il affirmé. «*Nous sommes en train de préparer cette campagne, mais est-ce que nous sommes capables d'atteindre le but qui nous a été fixé*», s'est-il demandé en indiquant que la commission chargée de réceptionner les demandes d'autorisation de pêche au niveau du ministère avait attribué des autorisations à deux opérateurs seulement qui vont participer à la campagne de pêche cette année.

C. K.

DELLYS, BOUMERDÈS

Un homme tente de s'immoler par le feu

PAR TAHAR OUNAS

Un jeune homme, âgé de 35 ans et originaire du village Thala Ayache, dans la commune d'Afir, à l'extrême est de Boumerdès, a tenté, en fin d'après-midi d'avant-hier, de mettre fin à ses jours, en s'immolant par le feu devant le siège de l'assemblée populaire communale de la localité limitrophe de Dellys, avons-nous appris de sources hospitalières. La victime, répondant au nom de Karim Benidine et qui souffre de troubles mentaux, s'est aspergée le corps avec de l'essence et y a mis le feu. Elle a été secourue par des riverains et transférée vers

les urgences de l'hôpital de Dellys, où elle a reçu les premiers soins avant d'être transférée vers l'hôpital des grands brûlés de Douera à Alger. Une source nous informe que la victime souffre de brûlures de 3ème degré, ce qui a nécessité son admission à Douera où elle se trouve sous surveillance médicale. Son état, selon notre sources, serait critique. Certaines sources locales indiquent que la victime venait de sortir de prison, ce qui démontre les limites de la politique de réinsertion des ex-détenus. Hier, au deuxième jour de la troisième session ordinaire de l'APW, le wali de Boumerdès a précisé que la victime est un handicapé mental à 100% et

recevait une indemnité régulière pour son invalidité. Cette tentative serait la huitième dans le pays et la deuxième dans la wilaya de Boumerdès, où un quadragénaire, père de famille, avait tenté, mercredi dernier, de mettre fin à ses jours en s'immolant par le feu à l'intérieur du siège de la daïra de Bordj Ménéaël. Ce dernier, rappelons-le, a voulu mettre fin à ses jours en raison de son exclusion de la liste des bénéficiaires des 100 logements distribués récemment dans sa localité natale de Cap Djenet. Le phénomène d'immolation par le feu tend à prendre une ampleur inquiétante en Algérie, ces derniers jours.

T. O.

REDRESSEMENT FISCAL DE DJEZZY

Le dossier au stade "de négociations contentieuses"

L'opérateur de téléphonie mobile "Orascom télécoms Algérie" (OTA), qui a fait l'objet d'un troisième redressement fiscal d'un montant de 230 millions de dollars, est entré dans des "négociations contentieuses" avec l'administration fiscale algérienne, a affirmé un haut responsable de la direction générale des impôts (DGI).

Le dossier du redressement fiscal d'Orascom Télécom Algérie est "en phase de notification, de discussions contentieuses avec la DGI", a déclaré le directeur de la législation auprès de la DGI, M. Mustapha Zikara au forum El Moudjahid.

Il a expliqué en effet que le dossier "n'est pas au stade du recouvrement forcé", a quelques jours de l'échéance de paiement par la filiale égyptienne de ce montant.

Selon lui, Djazzy est tenu de payer ce redressement dans les prochains jours, "sauf s'il présente des garanties à même d'assurer le recouvrement de l'impôt", ajoutant que le fisc "est assuré du paiement, car il s'agit d'une entreprise de droit algérien, qui dispose d'actifs sur le territoire algérien".

"OTA" avait déjà fait l'objet de deux redressements fiscaux d'un montant de 600 millions de dollars, qui ont été recouverts fin avril 2010.

M. Zikara a expliqué à ce propos que Djazzy, en tant qu'entreprise de droit algérien, "disposait d'un droit d'introduire une réclamation pour payer 20% du montant et surseoir aux 80% restants".

Dans ce cas, l'administration fiscale disposera d'un délai de 4 mois pour statuer sur ce contentieux. Si sa réponse ne satisfait pas "le contribuable, qui est Djazzy", la loi autorise ce dernier à introduire une autre réclamation auprès d'une commission de recours qui lui exigera de payer 20% encore du montant des 230 millions de dollars, et de surseoir aux 60% de la somme restante.

Lorsque la commission de recours notifie la décision définitive, les services des impôts procèderont au recouvrement forcé, c'est à dire à la saisie des biens de l'entreprise, ainsi qu'à la majoration par des pénalités.

Mais, encore faut-il pour ce cas de figure qu'une ordonnance de justice autorise ce recouvrement forcé par le fisc, a encore expliqué M. Zikara.

Si Djazzy introduit sa réclamation, l'administration fiscale doit attendre l'aboutissement du contentieux pour engager ce recouvrement forcé, a indiqué M. Zikara qui a dit "ignorer si la filiale égyptienne avait déposé ce recours".

Début 2010, le gouvernement algérien avait décidé de racheter la filiale algérienne (OTA-Djazzy) de l'opérateur de téléphonie mobile égyptien "Orascom télécoms Holding", qui négociait alors la vente (d'OTA) à des opérateurs étrangers.

Le gouvernement a fait valoir dans ce cas particulier son droit de préemption qui lui donne la priorité au rachat, en cas de cession d'actifs ou de capital par une société étrangère activant en Algérie.

Le ministère des Finances a retenu la semaine dernière provisoirement le cabinet français Sherman and Sterling LLP pour l'accompagner dans l'opération d'évaluation d'OTA.

APS

ABDELKRIM MANSOURI, DG DE L'ANDI, ABORDE LE PARTENARIAT ET L'INVESTISSEMENT

Encourager les porteurs de projets locaux

Intervenant, hier, à la salle de conférences Ali-Maâchi de la Safex lors de la journée d'information sur la rencontre avec les porteurs de projets en partenariat, le directeur général de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), Abdelkrim Mansouri, a longuement parlé des conditions de l'investissement en Algérie et l'environnement dans lequel sont menés les projets de développement.

PAR AMAR AOUIMER

L'objectif de ce séminaire ayant regroupé de nombreux promoteurs de projets consiste, notamment, à expliquer la portée du partenariat et ce qui est en train de se faire. «En 2009 et 2010, il y avait la campagne de vulgarisation du concept de partenariat en expliquant les offres à l'adresse des investisseurs nationaux et étrangers. Il ne s'agit pas d'un partenariat commercial et temporel, mais d'un développement durable de toutes les sociétés de droit algérien à capitaux nationaux et étrangers», a-t-il souligné.

Cette force de proposition commentée par ce responsable de l'ANDI montre, selon lui, que «cette entité n'a pas de monopole de développement de l'investissement et des PME alors que les organismes et institutions nationales peuvent aider à monter des projets de partenariat. Cependant, il est impérieux de respecter les règles de transparence et de confidentialité à mettre à la disposition des investisseurs».

Le principe de partenariat commun est toujours en vigueur

«Nous sommes prêts pour permettre aux investisseurs étrangers de rencontrer leurs homologues algériens, mais il convient d'éviter de recourir aux délégations d'hommes d'affaires et investisseurs étrangers qui veulent créer des sociétés familiales pas très ouvertes à l'investissement en Algérie», a-t-il précisé.

Néanmoins, il précise que l'objectif du partenariat signifie que chacun doit trouver son compte et l'investisseur étranger peut gagner de l'argent, bien entendu, et contribuer au développement économique du pays.



De même pour les investisseurs algériens qui veillent au retour de capital de leurs projets, car le partenaire doit préserver ses intérêts, toutefois, il y a un troisième partenaire, à savoir l'économie nationale.

Quand le bâtiment va, tout va

L'important dans la stratégie nationale de partenariat vise, notamment, la sauvegarde de l'économie nationale et de la production locale, et non seulement pour le plaisir d'investir, affirme encore Mansouri, estimant que l'essentiel c'est d'améliorer les conditions de vie des citoyens algériens sachant que le taux de chômage est de 10 %. «A travers ces actions de promotion des investissements, la politique menée vise à réduire la facture d'importation évaluée à 38 milliards de dollars alors que la mono exportation d'hydrocarbures doit s'accompagner de la diversification des exportations : voilà les objectifs stratégiques de l'Etat et il faut encourager et inciter les gens à recourir aux investissements locaux», a-t-il poursuivi.

Prônant l'efficacité dans le pilotage des projets structurants et rentables, le conférencier a mis en exergue la finalité de tout projet expliquant que «le projet doit créer rapidement des emplois et des richesses dans la mesure où les opportunités d'investissement sont disponibles ; il suffit donc de consulter les bases de données».

A titre d'exemple, il cite trois importantes entreprises algériennes qui importent pour 10 milliards de dollars par an de pièces détachées alors que n'importe quelle micro-entreprise algérienne est capable de produire localement. Relatant les potentialités nationales en matière d'entrepreneuriat et de

coopération multilatérale et polyvalente, Mansouri dira que «le programme quinquennal de développement économique 2010-2014 englobe l'implication de l'ensemble des secteurs d'activité de l'économie nationale, en ce sens que le secteur de l'habitat prévoyant la construction de 2 millions de logements fait appel à l'ensemble des métiers, tels que la menuiserie, la construction métallique, les besoins du marché en fenêtres, robinetterie, tuyauterie, l'industrie du plâtre, la peinture...». En filigrane, il veut signifier que «lorsque le bâtiment va tout va».

Par ailleurs, le DG de l'ANDI a stigmatisé les entraves administratives dans la gestion des projets en déclarant qu'«il faut veiller à lutter contre la bureaucratie, sachant que les gens produisent les mêmes documents. Les 18 bureaux de guichet unique à travers le territoire national et les centres de facilitation doivent encourager la création d'entreprises».

Quelque 130 projets d'investissement concernent l'offre de partenariat

Le représentant de l'Organisation des Nations-unies pour le développement industriel (ONUDI), présent au séminaire, a pour rôle essentiel d'accompagner les projets de l'ANDI dans la mise en forme de ce partenariat national-international en mettant à sa disposition un réseau des investisseurs étrangers et l'expertise nécessaire tout en envoyant des experts, suivant les règles internationales relatives aux rencontres B to B et les potentialités existantes dans le monde.

A. A.

FACE À L'AUGMENTATION DE LA DEMANDE ET L'AFFAIBLISSEMENT DU DOLLAR

Les cours du brut grimpent

Les prix du pétrole montaient légèrement hier en cours d'échanges européens, soutenus par un affaiblissement du dollar et de bonnes perspectives sur la demande mondiale.

Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars, s'échangeait à 98,19 dollars sur l'InterContinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 39 cents par rapport à la clôture de mardi.

Sur les échanges électroniques du New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en février gagnait quant à lui 45 cents à 91,83 dollars.

Les cours du baril, qui avaient évolué en dents de scie mardi dans un marché nerveux, gagnaient du terrain sur fond de net affaiblissement de la monnaie américaine, propre à favoriser les achats de brut libellés en dollars.

Par ailleurs, "les prix restent portés par des températures hivernales en dessous de la moyenne dans l'hémisphère nord, et l'optimisme qui domine parmi les opérateurs" sur les perspectives de la consommation mondiale, relevait un analyste.

A la suite de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), l'Agence internationale de l'Energie (AIE) a une nouvelle fois, dans son rapport mensuel publié mardi, revu en nette hausse sa prévision de demande mondiale de pétrole pour 2010 et 2011.

Les prix avaient bondi de plus de 3,50 dollars la semaine dernière à New-York et franchi vendredi à Londres la barre des 99 dollars pour la première fois depuis octobre 2008.

R. E.

HYDROCARBURES EN ALGÉRIE

Petrofac Ltd remporte un contrat de 1,2 milliard de dollars

La société britannique Petrofac Ltd, spécialisée dans les services pétroliers, a remporté un contrat de 1,2 milliard de dollars en Algérie. Le contrat obtenu avec la Société nationale Sonatrach vise à développer des champs de gaz dans le Sud algérien.

Le contrat comprend les travaux d'ingénierie, des services d'approvisionnement et de construction dans le projet de gaz à In Salah. Ce projet est une coentreprise entre la compagnie pétrolière Sonatrach, BP Plc et Statoil ASA. L'intervention de Petrofac Ltd permettra d'augmenter la production sur les champs à 9 milliards de mètres cubes par an après 2013, selon le site britannique Bloomberg, citant un communiqué de Petrofac Ltd.

«Les champs du Sud sont notre sixième projet EPC en Algérie», a déclaré Maroun Semaan, chef des opérations à Petrofac. Et d'ajouter que «ce nouveau contrat témoigne de notre dévouement à ce marché stratégique où nous entretenons d'excellentes relations avec nos clients et partenaires de construction locaux».

M. B.

POUR METTRE FIN AUX SOUCIS FINANCIERS MONDIAUX

La réévaluation du yuan souhaitée

La réévaluation de la monnaie chinoise reste inévitablement un sujet de grands débats entre les Etats-Unis et la Chine, et qui constituera le plat de résistance au menu de la rencontre entre les chefs d'Etat des deux pays ce mercredi à Washington.

La politique de change de la Chine est en permanence critiquée par les Etats-Unis, qui accusent Pékin d'être responsable de leur déficit commercial colossal et ne cessent de demander la réévaluation du yuan.

Pour les Américains, le renminbi (du nom officiel de la monnaie chinoise) est sous-évalué, un élément qui donne un large avantage de compétitivité aux entreprises chinoises en matières d'exportation.

Dans un contexte où l'offre internationale excède la demande, la Chine devrait stimuler sa consommation intérieure au lieu de continuer à augmenter sa capacité d'exportation, estiment les experts américains.

Pour eux, la Chine est considérée à tort comme un élément stabilisateur de l'économie mondiale, car le statut international du dollar américain est souvent remis en cause par l'endettement énorme du pays. Or, la devise chinoise est loin d'être prête à prendre la relève.

Autant l'une que l'autre ont un effet déstabilisateur. La première en raison de son program-

me de stimulation économique, qui est axé non pas sur une augmentation de la consommation intérieure, mais plutôt sur des investissements dans les infrastructures (routes, réseaux électriques ou ferroviaires) et sur l'augmentation des limites globales de prêts que peuvent consentir les banques chinoises.

En fait, des montants importants sont destinés au financement de l'augmentation de la capacité productive du pays, alors que le reste est investi dans les actifs financiers. Cette démarche mène à une hausse de la capacité d'exportation notamment vers les Etats-Unis et l'Europe.

Outre leur capacité de production, les Chinois achètent beaucoup de matières premières, de sociétés qui en produisent et d'équipements pour leurs nouvelles infrastructures, un moyen de se préparer à la reprise.

A court terme et à l'échelle internationale, l'impact de ce programme de stimulation économique est d'augmenter la croissance au profit des fournisseurs mondiaux d'équipements et de matières premières.

La Chine devrait plutôt privilégier des mesures qui accroîtront la demande intérieure de consommation et réduiront le taux d'épargne de ses habitants, au lieu d'augmenter son offre, car si la consommation compte pour

70% du PIB américain, elle ne représente que 35% du PIB en Chine.

L'arrivée de l'euro a considérablement réduit le nombre de grandes monnaies internationales et les rapports entre les trois grandes zones monétaires que sont l'Asie avec le yen et le yuan, l'Amérique avec le dollar et l'Europe avec l'euro se complique davantage, constatent des analystes.

En effet, le yuan est dévalué de 40 % environ par rapport au dollar, qui s'est lui-même dévalué de 30 % par rapport à l'euro depuis un an. En revanche, le yuan détient l'avantage monétaire qui lui donne une valeur inférieure de 70 % environ par rapport à l'euro.

La seconde politique déstabilisatrice est reliée à la faiblesse de la devise chinoise. Dans le cadre d'une politique d'exportation, le yuan continue d'être fixé face au dollar américain, mais celui-ci se déprécie, ce qui fait que la devise chinoise se déprécie aussi face aux autres devises asiatiques, à l'euro et au dollar canadien. De plus, le gouvernement chinois, par sa politique de diversification de ses énormes réserves en devises étrangères, achète des euros massivement, de telle sorte que cela fait apprécier la valeur de la monnaie unique face au yuan.

R. E.

AÏN EL-BENIAN

SOS de 6 familles
en danger de mort

Un immeuble, situé à la rue Victor-Hugo dans la circonscription de Aïn El-Benian, présente d'importants risques d'effondrement. Cet immeuble quasiment en ruine est occupé par six familles et ces dernières courent le grave risque de voir s'effondrer sur leurs têtes ce qui est censé leur servir de toit. De visu nous avons pu constater l'ampleur des dégâts et il est visible que ladite bâtisse se détériore de jour en jour en l'absence de toute intervention des autorités concernées. Les murs sont dangereusement fissurés et les plafonds tiennent encore par miracle. Ce qu'il faut dire, c'est que cet immeuble a déjà connu des effondrements partiels à plusieurs reprises provoquant la psychose au sein des familles qui n'ont malheureusement pas d'autre recours que de rester sous cette ruine. Aujourd'hui et après d'innombrables courriers adressés aux responsables, les habitants de cet immeuble lancent un ultime SOS.

H. A.

EL BIAR

Le jardin de Tunis
toujours aussi prisé

Quand il s'agit de profiter d'un moment de détente seuls ou en famille les Algérois aiment bien se réfugier au jardin de Tunis. Situé sur le boulevard Bougara dans la commune d'El Biar, ce jardin public n'a rien perdu de son attrait. Rouvert au public, voilà plus d'une année, après des travaux de rénovation ce lieu est devenu un port d'attache pour les familles, notamment, quand la météo est clémente. Les riverains sont satisfaits d'avoir retrouvé leur parc et les visiteurs, entre retraités, parents accompagnant leurs enfants sont unanimes pour vanter la sécurité des lieux. Ce site dispose d'espaces verts et d'aires de jeux pour les enfants.

TIXERAINE

Un quinquagénaire
se donne la mort

Les habitants de la commune de Tixeraine, dans la daïra de Douera, sont encore sous le choc après l'annonce du suicide de l'un de leurs voisins. La victime, âgée d'une cinquantaine d'années, s'est donné la mort par pendaison, selon des témoins oculaires. Nos sources expliquent que cet acte désespéré est la résultante des conditions lamentables dans lesquelles vivait le malheureux qui ne pouvait subvenir aux besoins de sa famille, il a ainsi préféré en finir avec la misère et les aléas d'un quotidien devenus trop lourds à supporter. Les membres de la famille du défunt sont gravement choqués par ce geste tragique qu'ils n'ont pas vu venir. Une enquête a été ouverte pour déterminer les raisons exactes de ce drame.

K. H.

LIEUX DE DÉTENTE

Le port d'El-Djemila,
véritable havre de paix

Le port d'El Djemila offre aux visiteurs, sur fond de paysage paradisiaque, 300 m² de promenade maritime, une plage artificielle avec sable doré et rochers, cela en plus de toutes les commodités essentielles et la mise en place de parkings sécurisés.

PAR KARIMA HASNAOUI

Le port d'El Djemila, situé dans la commune de Aïn Benian, suscite de plus en plus l'engouement des familles algéroises qui y affluent dès l'apparition du moindre rayon de soleil. Doté d'une plage artificielle et d'un port de pêche attractif, cette dorénavant aire de repos a réussi à regagner sa place d'antan récoltant tous les suffrages en matière de lieu de détente par excellence. Après avoir longtemps périclité pour dégringoler au statut de port le plus mal fréquenté, l'alcool coulait à flots et où tous les maux de la société se côtoyaient, il a enfin fini par sortir la tête de l'eau grâce à la volonté des riverains qui ont tout fait pour que leur port redevenue enfin un havre de paix. Cet endroit a bénéficié, au début de l'année 2009, de travaux de réhabilitation ayant mené à l'éradication de la faune peu recommandable qui y gravitait à longueur d'année. Aujourd'hui les Algérois, seuls, en famille ou simplement en couple peuvent savourer le bonheur de redécouvrir ce port rajeuni et complètement rénové. Les amoureux du calme et de la nature y affluent même des communes avoisinantes, en effet après une dure semaine de labeur, rien de mieux pour destresser que de se rendre dans cet endroit calme. Ils sont ainsi des centaines à



El Djemila mérite de nouveau son appellation.

y affluer les week-ends et même en fin de journée au cours de la semaine.

La raison de cet afflux, peut s'expliquer par les nouvelles commodités qu'offre cette zone touristique aux visiteurs, le tout sur fond de paysage paradisiaque, particulièrement, les 300 m² de promenade maritime ouverte aux publics et la plage artificielle avec sable doré et rochers, il a été également mis en place des parkings parfaitement sécurisés. «*Je viens ici avec mes deux enfants à chaque fois que j'ai un peu de temps libre. Ils peuvent jouer en toute liberté, admirer les poissons et même piquer une tête en été*» nous dit une maman, rencontrée sur les lieux. De plus et au niveau de cette même promenade, les propriétaires de bateaux peuvent aussi procéder à leur lavage sur l'aire qui est réservée à cet usage.

Tout à côté, au niveau du vieux port de pêche, quelques embarcations y sont amarrées pendant que les pêcheurs préparent hameçons et filets pour leurs prochaines expédi-

tions. Pas très loin, on peut s'attabler dans les restaurants ayant retrouvé une seconde jeunesse, pour y déguster poissons et crustacés fraîchement pêchés ou des spécialités gastronomiques du terroir. Les amateurs de plongée sous-marine et des activités nautiques n'ont pas été oubliés puisque deux clubs de plongée, dont celui d'Alysub qui offre aux amoureux de la Grande Bleue des voyages fantastiques dans les profondeurs azurées. Toute ces activités ludiques sont hautement sécurisées puisque des éléments de la Sûreté nationale parcourent le site à l'affût du moindre petit écart ou début d'altercation. Ce qu'il faut souhaiter, à présent, c'est que les visiteurs et les riverains prennent conscience de la valeur de cet endroit retrouvé et fassent en sorte de le préserver de toute dégradation. Ainsi les citoyens sont appelés à jouer un rôle actif en la matière, cela simplement par un comportement responsable où le civisme doit être le maître mot.

K. H.

Les parcs d'attraction et zoologiques ont toujours la cote

PAR HASSIBA ABDALLAH

Ce début de saison hivernale aura été bien ensoleillé, ce qui n'est pas pour déplaire aux familles qui ont profité de cette éclaircie pour effectuer des sorties aérées. Durant les week-ends, les parcs d'attraction et zoologique restent parmi les endroits les plus fréquentés, puisque proposant autant aux enfants qu'aux adultes diverses attractions et aires de repos. Cet afflux considérable de personnes fait que les rares lieux ne suffisent pas à contenir la foule imposante de visiteurs. Loin du stress de la capitale, de la pression du boulot, des responsabilités familiales et des tâches ménagères, avec le retour - provisoire - du soleil, les Algérois reprennent enfin goût aux sorties. Certaines familles se plaisent même à planifier leurs programmes de sortie pour les fins de semaine. Les Algérois sortent de plus en plus en famille ou entre amis pour profiter du retour du beau temps.

D'ailleurs en la matière ils sont vraiment gâtés puisque l'hiver a laissé, depuis plusieurs jours, place à un beau soleil. Pour l'instant, les parcs d'attraction et zoologiques, surtout pour les personnes non véhiculées, restent les lieux privilégiés, attendu qu'ils sont bien desservis en matière de transport urbain. Il faut bien admettre que les espaces de détente dans la capitale sont plutôt rares et les parcs d'attraction s'y trouvant sont pour la plupart des parcs gérés par le privé. Ces derniers sont loin d'avoir la superficie du parc de Ben-Aknoun ou encore du Jardin d'Essai, qui continue de connaître toujours le même engouement de la part des visiteurs. Le parc d'attraction des Pins Maritimes fait partie de ces endroits ludiques recevant le plus de visiteurs au quotidien avec un pic important durant les week-ends. Il est vrai que même s'il ne jouit pas d'une importante superficie il faut reconnaître qu'il est très bien doté en matière de jeux. Même pour le stationnement les



visiteurs n'ont pas à se faire de souci puisqu'ils peuvent garer leurs voitures au niveau du parking de la Safex. Les enfants restent bien sûr les premiers bénéficiaires de ces sorties qui les enchantent, mais ils ne sont pas les seuls, loin s'en faut, puisque les adolescents et les adultes sont aussi à la fête au cours de ces sorties. «*On profite des week-ends pour faire sortir nos enfants, mais aussi pour prendre l'air nous aussi*»,

nous dit un père de famille, surveillant ses enfants sur les manèges. Notre interlocuteur nous explique : «*Moi aussi je profite de ces occasions pour me défouler. Je n'hésite pas d'ailleurs à faire un tour ou deux sur quelques manèges*». Ce parc, par la qualité de ses services et la sécurité qui y règne, a fini par fidéliser plusieurs familles qui y reviennent chaque week-end. «*On n'a pas d'autre lieu de loisir emmener nos enfants. Ici de ce côté de la capitale, c'est le seul parc connu*», nous dit El Hadja Yamina. Cette dernière y accompagne ses petits-enfants plusieurs fois par semaine. Elle nous explique que ce parc est tout près de son lieu de résidence. El Hadja Yamina se félicite de ce voisinage qui lui permet de profiter du plein air tout en faisant plaisir à ses petits-enfants. Elle déplore toutefois le manque terrible de ces parcs de loisir, ce qui ne laisse pas trop le choix aux familles qui se rabattent toutes sur les mêmes endroits.

H. A.

CONSTANTINE

10.000 logements publics
locatifs à l’horizon 2014



Un total de 10.000 logements publics locatifs (LPL) sera réalisé dans la wilaya de Constantine au titre du programme quinquennal 2010-2014, a-t-on indiqué auprès de l’Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). L’essentiel de ce quota qui bénéficiera à l’ensemble des daïras de la wilaya sera implanté dans les nouvelles villes

Ali-Mendjeli et Massinissa, dans la commune d’El-Khroub et dans des communes à vocation rurale où sont dénombrées de nombreuses habitations illicites et vétustes, comme Messaoud- Boudjeriou, Ibn Badis, Beni Hmidene et Ibn Ziad, a précisé M. Nasreddine Azem. Quelque 3.000 unités de ce programme inscrit durant l’exercice 2010 seront lancées en travaux "très prochainement", selon le même responsable qui a ajouté qu’une tranche de 4.000 unités du même type, en réalisation au titre du précédent programme quinquennal (2005-2009) dans les communes de Aïn Abid, Aïn Smara, Didouche-Mourad et Beni Hmidène, sera réceptionnée "avant la fin du premier semestre de l’année 2011". Selon M. Azem, toutes les nouvelles cités d’habitation disposeront de "l’ensemble des structures d’accompagnement", à l’exemple des accès bitumés, des aires de jeux et des espaces verts. Plus de 900 logements sur les 10.000 dont a bénéficié la wilaya de Constantine dans le cadre de l’actuel programme quinquennal sont destinés à la résorption de l’habitat précaire, a fait savoir le même responsable.

625 logements sociaux
prochainement réceptionnés
à Hamma-Bouziâne

Le projet de 625 logements sociaux locatifs, dont les travaux de réalisation tirent à leur fin, dans la daïra de Hamma-Bouziâne (10 km de Constantine), devrait être réceptionné "au cours du premier semestre 2011", a indiqué le chef de daïra. Précisant que 11.500 demandeurs de logement social sont enregistrés dans cette circonscription, le même responsable a précisé que la conduite en cours d’une opération d’assainissement du fichier des demandeurs permettra l’attribution de ce quota d’habitat social aussitôt après sa réception. Les familles occupant des habitations précaires ou construites illicitement, d’une superficie de plus de 120 m2, seront "carrément exclus" de la liste des demandeurs de logement social dès lors qu’elles ouvrent droit à une aide de l’Etat, estimée à 700.000 dinars, qui leur sera versée pour le réaménagement de leur demeure", a encore affirmé le chef de daïra de Hamma-Bouziâne. Cette décision initiée localement "concernera au moins 300 familles occupant des habitations précaires à travers plusieurs quartiers de cette daïra, a-t-il encore fait savoir, rappelant que cette formule, soumise à un "minutieux contrôle", devra assurer une meilleure gestion du dossier du logement social à travers toute la wilaya de Constantine. Le quota de logements devant être réceptionnés est en phase d’achèvement dans les communes de Hamma-Bouziâne (360 unités) et de Didouche-Mourad (265), selon ce même responsable.

KHENCHELA

Campagne labours-semailles



Un total de 27.000 quintaux de semences de céréales et 6.164 quintaux de fertilisants ont été remis par la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) aux agriculteurs de Khenchela dans le cadre de la campagne labours-semailles devant être clôturée à la mi-janvier. Les quantités de semis livrés aux céréaliculteurs

dépassent de 2.500 quintaux les volumes remis aux céréaliculteurs durant la saison dernière. Ils se composent, selon le responsable local de la CCLS, de 15.500 quintaux de blé dur, 3.500 quintaux de blé tendre et 8.000 quintaux d’orge.

APS

SKIKDA, ARTISANAT

Quelque 770 entreprises
créées en 2010

769 nouvelles entreprises artisanales ont été créées dans la wilaya de Skikda au cours de l’exercice 2010 contre 752 en 2009, a indiqué, jeudi dernier, le directeur de la Chambre de l’artisanat et des métiers (CAM).

Plus de 1.530 postes de travail ont été générés à la faveur de la création de ces entreprises dont le nombre est jugé "important", a estimé M. Abdelkader Hachani, rappelant que 1.504 emplois avaient été créés en 2009 par ce même type d’entreprises qui ont atteint les 4.200 depuis la mise en place de la CAM en 1998.

Le même responsable a également noté qu’une CAM a été créée dans la wilaya de Guelma en août 2010 contribuant à "mettre fin au calvaire des artisans locaux qui devaient se déplacer jusqu’à la wilaya de Skikda dont ils dépendaient".

L’année 2010 a également été marquée par l’attribution de 244 nouveaux locaux commerciaux au profit des artisans de la wilaya de Skikda, dans le cadre du programme "100 locaux par commune", a-t-on ajouté, soulignant que 317 structures analogues avaient été livrées en 2009. En plus des avantages fiscaux,



"Village de l’artisanat", un projet parmi tant d’autres pour le quinquennat 2010-2014.

l’attribution d’une carte d’artisan et une attestation de mise à niveau permettant l’obtention de crédits des différents organes de soutien à l’emploi, la formation continue, est également à l’origine de l’augmentation du nombre des adhésions dans la wilaya, au titre d’une convention signée entre la CAM et les artisans, a précisé le même responsable.

Une formation à distance en plomberie, étrennée au profit d’une vingtaine d’artisans issus des wilayas de Skikda et de Sétif, a été initiée en 2010 et s’étalera jusqu’à juillet 2011, a-t-on, par ailleurs, relevé de même source. Le nombre d’entreprises artisanales créées dans la wilaya de Skikda est en augmentation grâce, également, à l’ouverture

de plusieurs maisons de l’artisanat dans différentes communes de la wilaya.

Des structures, a-t-on ajouté, destinées à faire connaître le produit artisanal de la région et à en faciliter la commercialisation verront le jour. Au titre du programme quinquennal 2010-2014, le secteur de l’artisanat sera renforcé, dans la wilaya de Skikda, par la réalisation de plusieurs autres projets parmi lesquels un "village de l’artisanat", dans la commune de Larbi-Ben M’hidi, un centre de développement des compétences, dans la commune de Kerkeria, et de six centres d’artisanat, a encore affirmé le directeur de la CAM.

APS

TINDOUF

Un schéma d’aménagement
touristique prochainement

La wilaya de Tindouf sera dotée, au cours du premier trimestre de 2011, de son schéma d’aménagement touristique (SAT), a-t-on appris de la Direction locale du tourisme et de l’artisanat (DTA).

Inscrit au titre de la stratégie visant le développement du secteur, ce SAT, dont l’étude technique a été confiée à un bureau d’études spécialisé, prévoit cinq importants axes à même de contribuer à la promotion des activités touristiques, a précisé M. Dahane Mâalem, directeur du tourisme de Tindouf.

Ces axes concernent la promotion de la destination touristique, l’identification de sources d’investissement, la délimitation du foncier touristique, les voies de financement des projets d’investissement touristiques et le recensement des divers atouts existants dans la région, a-t-il expliqué.

Le secteur du tourisme a enregistré, à la faveur de l’approbation par le comité de wilaya de soutien et de promotion de l’investissement, plusieurs projets de développement, livrables dans un délai de 24 mois et portant notamment sur la réalisation

d’un complexe touristique, d’un centre d’hébergement et d’une station service sur la RN-50, entre Tindouf et Béchar.

Selon M. Mâalem, les structures hôtelières ont, de leur côté, été renforcées par la réception, en 2010, d’un hôtel, portant ainsi la capacité d’hébergement des trois structures existantes à 252 lits, en plus de la réalisation au chef-lieu de wilaya d’une auberge de jeunes.

Tout en déplorant le manque d’agences de tourisme, nécessaires pour la promotion et la commercialisation du produit touristique local, le même responsable n’a pas manqué, néanmoins, d’afficher sa satisfaction quant aux mesures incitatives prévues dans la nouvelle loi de finances et portant dynamisation du tourisme dans cette région frontalière de l’extrême sud-ouest du pays.

APS

MILA

Bientôt une école de formation
paramédicale

La wilaya de Mila a bénéficié au titre de l’exercice 2011 de la réalisation d’une école de formation paramédicale, a indiqué le directeur de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSP). L’étude technique de ce projet, qui sera réalisé à proximité du centre universitaire, est "en voie de finalisation", a précisé ce responsable, soulignant que cette infrastructure sanitaire permettra d’accueillir 250 étudiants. La Construction d’une école paramédicale à Mila était devenue un "impératif" dans la mesure où les besoins de cette wilaya en personnels paramédicaux ont augmenté en raison de la prochaine entrée en service de nombreux établissements de santé, a-t-on expliqué de même source. Par ailleurs, le DSP a signalé que la wilaya de Mila enregistre "un manque flagrant en sages-femmes, radiologues, techniciens de laboratoires et techniciens supérieurs". Le manque de sages-femmes a causé un retard dans l’ouverture de plusieurs maternités, réalisées en zones rurales de la wilaya, a-t-il ajouté. Le secteur de la santé sera également renforcé dans la wilaya de Mila par la réalisation d’un hôpital "mère-enfant" dans la commune de Minar Zarza, en plus du rééquipement du service d’hémodialyse de la wilaya, a-t-on fait savoir.

APS

PAKISTAN

Attentat suicide mortel devant une école

Au moins un homme a été tué et quinze personnes, essentiellement des écoliers, ont été blessées, hier dans l'explosion d'une bombe qui s'est produite devant l'entrée d'une école à Peshawar, dans le nord-ouest du Pakistan. La bombe, munie d'un retardateur, était dissimulée dans une charrette tirée par un cheval et elle a explosé devant une école privée, a expliqué un officier de la police de Peshawar, ajoutant que c'est le conducteur du véhicule qui a été tué. Personne ne pouvait encore dire si la bombe a explosé de manière accidentelle ou prématurément à cet endroit, ou si l'école était la cible. L'explosion s'est produite dans un quartier proche d'une zone de résidences de l'armée, qui est l'une des cibles privilégiées des insurgés islamistes. 'Un homme a été tué et onze personnes ont été blessées, dont huit élèves', a indiqué un autre officier de police de cette grande ville du nord-ouest, capitale de la province de Khyber Pakhtunkhwa, aux portes des zones tribales frontalières avec l'Afghanistan, bastion des talibans pakistanais, à la fois le principal sanctuaire dans le monde d'Al-Qaïda et la base arrière des talibans afghans.

Nouvel échec du médiateur de l'UA de désamorcer la crise ivoirienne

Le médiateur de l'Union africaine (UA), le Premier ministre kényan Raila Odinga, a quitté Abidjan hier sans pouvoir désamorcer la crise post-électorale ivoirienne née du refus du président sortant Laurent Gbagbo de céder le pouvoir à son rival Alassane Ouattara, légitimement élu à la présidentielle du 28 novembre, ont rapporté des médias. "En dépit de très longues discussions lundi avec Laurent Gbagbo et le président élu (Alassane) Ouattara (...) j'ai le regret d'annoncer que la percée nécessaire n'a pas eu lieu", a déclaré le Premier ministre kényan juste avant de quitter la Côte d'Ivoire où il était arrivé lundi. L'émissaire africain a aussi regretté que M. Gbagbo, sous pression internationale pour céder la présidence à son rival, n'avait à nouveau pas honoré sa promesse de lever le blocus mené par ses forces contre le grand hôtel d'Abidjan dans lequel M. Ouattara est retranché depuis plus d'un mois. "L'un des objectifs principaux de ma mission était de convaincre M. Gbagbo d'accepter que la question de (son maintien à la) présidence figure à l'ordre du jour des discussions. De plus, il était impératif que le blocus de l'hôtel du Golf soit levé", a expliqué M. Odinga au cours d'un point de presse à l'aéroport d'Abidjan. "Gbagbo m'avait donné l'assurance que ce blocus serait levé hier mais, pour la deuxième fois en quinze jours, il n'a pas tenu sa promesse", a dénoncé M. Odinga, dont la première mission de médiation début janvier avait été déjà infructueuse.

APS

SITUATION AU PROCHE-ORIENT

LA QUESTION DÉBATTUE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

La situation critique prévalant au Proche-Orient et l'arrêt du processus de paix israélo-palestinien, bloqué par la colonisation israélienne, ont été au menu de la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU qui s'est tenue hier.

Au cours de cette réunion, les 15 pays membres du Conseil de sécurité des Nations unies devront se pencher notamment sur la dégradation de la situation sociale et humanitaire à laquelle fait face le peuple palestinien sous le joug de l'occupation israélienne. Mardi dernier, le représentant de la Ligue arabe aux Nations unies, M. Yahia Al-Mhamsani doit remettre au Conseil de sécurité un projet de résolution arabo-palestinien exigeant la condamnation et l'arrêt de la colonisation israélienne. A ce sujet, M. Al-Mhamsani a précisé avoir été informé par le secrétaire général de la Ligue arabe des décisions prises par les ministres arabes des Affaires étrangères en concertations à Charm Cheikh (Egypte). A Charm Cheikh, le chef de diplomatie palestinienne Ryadh El-Maliki a présenté à ses homologues arabes le projet de résolution anti-colonisation devant être soumis au vote au Conseil de sécurité prochainement. Mercredi, le groupe des pays arabes, dirigé actuellement par l'ambassadeur libanais Nouaf Salam. M. Nouaf Salam doit discuter de la date de la présentation au Conseil de sécurité du même projet de résolution, qui exige également l'application des différents engagements israéliens contenus dans les accords précédents conclus avec la partie palestinienne. M. Nouaf a jugé "utile" de tenir plus de rencontres pour fixer une date pour soumettre au vote ce projet de résolution anti-colonisation au Conseil de sécurité des Nations unies. "Nous sommes confiants que 14 des 15 voix des pays



membres du Conseil (de sécurité) se prononceront pour l'adoption du texte", a assuré le représentant palestinien auprès de l'ONU, Ryadh Mansour. "Seuls les Etats-Unis (membre permanent au Conseil) restent réticent sur ce sujet", a-t-il dit. L'administration américaine s'est opposée officiellement à tout recours palestinien au Conseil de sécurité pour faire adopter une résolution contre la colonisation israélienne, avait indiqué le chef des négociateurs palestiniens Saëb Arekat. Outre les Etats-Unis, des pays européens ont demandé le report de la présentation devant l'ONU de ce projet anti-colonisation, selon M. Yasser Abd rabbo, responsable au sein de l'Organisation de libération de la Palestine. La présentation de ce projet de résolution a connu des retards en raison d'une demande européenne de reporter ultérieurement le débat sur cette question pour plus de concertations et éviter ainsi son veto au Conseil onusien, a souligné M. Abd rabbo. L'Autorité palestinienne a plusieurs fois affirmé sa détermination à faire entendre sa voix au Conseil de sécurité de l'ONU et continuer à travailler jusqu'à

l'adoption du texte en question pour mettre fin à la colonisation israélienne, principal obstacle à la paix au Proche-Orient. Dans le cadre des efforts de la Russie visant à relancer le processus de paix israélo-palestinien mis à mal par l'intransigeance d'Israël dans sa politique de colonisation, le président russe Dmitri Medvedev a entamé mardi une tournée au Proche-Orient. Dans les territoires palestiniens, le dirigeant russe devra rencontrer les différents responsables palestiniens. La tournée du président Medvedev au Proche-Orient intervient au lendemain de l'annonce par Israël d'un nouveau projet de colonisation prévoyant la construction de 1.400 logements près de la Ville sainte palestinienne d'El-Qods, une nouvelle provocation israélienne vivement dénoncée par les Palestiniens et par plusieurs pays. Les colonies israéliennes dans les territoires palestiniens occupés, sont "illégalles et constituent un obstacle à la paix", a dénoncé mardi le ministre britannique chargé du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord, M. Alistair Burt.

APS

SOUDAN

Hassan Al-Tourabi emprisonné

Retour à la case prison pour le vieux leader islamiste Hassan al-Tourabi, arrêté, chez lui, lundi dernier. Âgé de 79 ans, cet intellectuel francophone, diplômé de la Sorbonne, ex-président de l'Assemblée, fut l'inspirateur des dirigeants soudanais dans les années 1980 et 1990, quand Khartoum accueillait Carlos et Ben Laden. Idéologue rêvant de lancer une révolution islamiste mondiale à partir du Soudan, il avait aussi voulu transformer le conflit contre le Sud en guerre religieuse. Écarté au début du siècle après un virage «modéré» du régime, régulièrement incarcéré, Al-Tourabi a fondé un parti d'opposition tout en conservant le respect de plusieurs de ses anciens «élèves» toujours présents au gouvernement. Le président Omar el-Béchir fut l'un d'eux, mais al-Tourabi est devenu son ennemi depuis que le Soudan s'est rapproché des États-Unis. Le vieil homme aurait été arrêté pour avoir déclaré publiquement que le Soudan avait besoin d'une «révolution à la tunisienne.» Mais

la presse gouvernementale insiste sur ses liens avec l'un des principaux groupes armés du Darfour, le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE), qu'on le soupçonne de financer dans le but de reprendre le pouvoir à Khartoum. Quoi qu'il en soit, l'interpellation d'Al-Tourabi traduit la nervosité du gouvernement deux jours après la fin du référendum d'autodétermination du Sud-Soudan, dont les résultats provisoires font apparaître un vote massif pour l'indépendance. Le président el-Béchir est tenu pour responsable de la prochaine amputation du pays d'un tiers de son territoire et de 80 % des puits de pétrole, situés au Sud. Un «Front du consensus national» s'est formé en 2009, regroupant de nombreuses associations et la totalité des partis politiques, y compris celui d'Al-Tourabi, le Congrès du peuple, et les rebelles du Darfour. Alliance de circonstance visant un seul objectif, renverser le régime actuel, qui s'appuie sur le sentiment de révolte de la population devant le programme d'austé-

rité destiné à préparer le futur Soudan du Nord à un train de vie diminué. Une liste hétéroclite de produits interdits à l'importation a été publiée, dans l'espoir de soutenir la production locale. Elle va des meubles aux parapluies, en passant par la viande et les produits laitiers. L'inflation, due aux inquiétudes sur l'avenir de l'économie, a déjà fait presque doubler le prix du sucre, dont les Soudanais font une grande consommation.

Il y a encore quelques mois, on obtenait cinq pièces de pain pour une livre soudanaise (environ 0,30 euro) maintenant c'est 4, une grosse différence dans un pays où le salaire de base tourne autour de 210 livres (60 euros). Des manifestations d'étudiants ont déjà eu lieu à Khartoum et dans la région proche de la Jezira. Mais la mobilisation de la rue se fait attendre. Le front de l'opposition avait prévu un meeting aujourd'hui devant le bureau du parti d'Hassan al-Tourabi, avant son arrestation. Mardi soir, il était maintenu.

APS

MC ALGER

**DERRAG
PRÊT POUR
REPRENDRE DU
SERVICE**

Page 12

MIDI

Sport

COUPE D'ASIE

**LES FAVORIS
ASSURENT**

Page 14



SÉLECTION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

BENCHIKHA DÉCIDE DE MAINTENIR SON STAFF

L'entraîneur de la sélection algérienne de football, Abdelhak Benchikha, a annoncé hier à Alger avoir décidé de maintenir son staff technique et de ne pas recourir à son renforcement par un technicien étranger.

Lire page 12

MONDIAL 2011, ALGÉRIE-AUSTRALIE CE SOIR À 18H00

UN MATCH À NE PAS PERDRE

Lire page 13



FOOTBALL
SÉLECTION ALGÉRIENNEBENCHIKHA DÉCIDE
DE MAINTENIR SON STAFF

L'entraîneur de la sélection algérienne de football, Abdelhak Benchikha, a annoncé, hier à Alger, avoir décidé de maintenir son staff technique et de ne pas recourir à son renforcement par un technicien étranger.

"Pour mettre un terme à toutes les rumeurs qui circulent ces derniers temps dans la presse, j'ai décidé de garder mon staff technique. Je continuerai à travailler avec Chaib, Kaoua et l'entraîneur des gardiens Belhadjji", a déclaré Benchikha lors d'une conférence de presse organisée au centre de presse de l'Office du Complexe olympique Mohamed Boudiaf. "Nous avons toutefois recruté un préparateur physique étranger en la personne de Gian Nicola Biscotti, un ancien de l'Inter Milan, ainsi qu'un responsable algérien pour le découpage et l'analyse vidéo des matches", a-t-il précisé. Evoquant l'état de forme de ses joueurs qu'il a continué à suivre notamment par internet et télévision après l'intervention à l'appendice qu'il a subie, Benchikha s'est dit "peiné" et "très déçu" quant à la situation de Rafik Halliche qui ne joue pas avec Fulham. "J'ai beaucoup de peine pour Halliche et je suis très déçu. C'est malheureux pour lui, pour le pays et pour moi même. Les portes de la sélection resteront toujours ouvertes pour lui et j'espère qu'il va rejouer d'ici le match



face au Maroc" prévu fin mars dans le cadre de la 3e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2012 (CAN-2012), a regretté le sélectionneur national. Par contre, Benchikha s'est réjoui de la décision de Karim Ziani de rejoindre le club turc de Kayserispor après une expérience ratée avec Wolfsburg. "Ziani a privilégié le projet sportif. C'est le bon choix pour lui, pour le pays et pour l'équipe nationale et j'espère qu'il sera à la hauteur", a-t-il dit. Le sélectionneur national s'est dit également "très satisfait" du rendement de Djamel Mesbah avec Lecce où le défenseur des "Verts" est devenu une pièce maîtresse dans l'échiquier de l'entraîneur De Canio. Quant au cas de l'attaquant Rafik Djebbour, dont le club l'AEK Athènes a décidé de résilier son contrat, le patron des "Verts" a révélé que le joueur allait signer dans un nouveau club cette semaine, sans donner plus de détails. Sur le pro-

chain match amical des "Fennecs" contre la Tunisie, qui a été maintenu pour le 9 février, Benchikha s'est déclaré "déçu" de ne pas avoir trouvé un stade en Algérie pouvant accueillir cette joute amicale préparatoire à la suite des éliminatoires de la CAN-2012. "Jusqu'à maintenant, nous ne savons pas où nous allons jouer. Toutes les pelouses sont dans un piteux état. J'ai même pensé à évoluer sur la pelouse synthétique du stade Zabana (Oran) et j'en ai parlé aux joueurs", a-t-il fait savoir. "Je remercie beaucoup les responsables du Complexe du 5 juillet qui s'affairent à réhabiliter la pelouse du stade" avant le match de la Tunisie, a dit Benchikha, ajoutant qu'il y a une probabilité que cette rencontre se joue sur du tartan dans le cas où le terrain du stade olympique ne sera pas prêt. Pour le match face au Maroc, le patron des "Verts" a indiqué que la ville de Constantine était candidate pour accueillir ce derby maghrébin, mais l'absence d'infrastructures hôtelières a amené les responsables à écarter cette option. Abdelhak Benchikha a évoqué une nouvelle fois le cas du gardien de but de l'ES Sétif Faouzi Chaouchi qui sera convoqué de nouveau "dès qu'il retrouve sa forme habituelle". "Son problème n'est plus disciplinaire mais d'ordre technique. La FAF (Fédération algérienne de football) m'a dit que la page était tournée et que Chaouchi sera convoqué dès qu'il retrouve sa forme", a-t-il précisé.

CHAN-2011

Annulation du stage
du Luxembourg en Algérie

Le stage d'hiver de l'équipe luxembourgeoise de football, initialement prévu en Algérie du 25 janvier au 1er février prochain, a été annulé, a annoncé mardi la Fédération luxembourgeoise de football sur son site officiel. "Le conseil d'administration de la FLF a décidé dans sa séance de lundi d'annuler le stage et le match international prévu face à la sélection algérienne A", précise la même source. L'équipe algérienne A' devait jouer un

match contre le Luxembourg le 29 janvier à Alger en vue du 2e édition du championnat d'Afrique des nations CHAN-2011 prévu au Soudan du 4 au 25 février. Le stage d'hiver de l'équipe nationale du Luxembourg sera finalement organisé à Belek en Turquie du 25 janvier au 1er février 2011", selon la FLF. Le Luxembourg et l'Algérie avaient fait match nul (0-0) en match amical disputé le 17 novembre au Luxembourg.

MC ALGER

Derrag prêt pour reprendre du service

L'attaquant international du MC Alger (Ligue 1 algérienne) de football, Mohamed Derrag, a achevé sa phase de rééducation au Qatar après une blessure ligamentaire du genou gauche et il est prêt à réintégrer son équipe, selon le staff médical du centre hospitalier qatari.

L'attaquant du Doyen a réussi à se rétablir dans de bonnes conditions, après la blessure contractée lors du match amical disputé par la sélection nationale de joueurs locaux A' devant le Mali en novembre 2010. "Derrag a bénéficié de soins intensifs au centre hospitalier spécialisé en médecine du sport et orthopédie. Un consensus médical entre les médecins du centre et le



médecin de la Fédération algérienne (FAF) sur le choix d'un traitement orthopédique conservateur a été

porté au détriment d'une intervention chirurgicale", a affirmé le staff médical du centre hospitalier. Derrag s'est dit "très content" de revenir rapidement sur les terrains après avoir évité une intervention chirurgicale. "J'ai passé de beaux

moments au Qatar. J'étais très surpris par les moyens et l'expérience du staff médical. Je pense que le passage de grandes stars par cet établissement est une preuve de sa grande compétence", assuré le baroudeur du Mouloudia.

Yebda buteur contre Bologne

Le milieu de terrain algérien Hassan Yebda a contribué mardi soir à la qualification de Naples en quarts de finale de la Coupe d'Italie en inscrivant le premier but de son équipe lors de la victoire (2-1) contre Bologne en huitième de finale disputé au stade San Paolo. L'international algérien a ouvert le score à la 9e minute de jeu en reprenant d'une tête rageuse au premier poteau un corner de l'Argentin Lavezzi. Ce dernier a doublé la marque à la 23e minute de jeu suite à un joli mouvement collectif. Au retour des vestiaires, Bologne a réduit le score grâce à un but de Meggiorini à la 56e minute sur penalty consécutif à une faute du Brésilien Cribari. Lors des quarts de finale prévus fin janvier, Naples croisera le fer avec l'Inter Milan, tenant du trophée, qui avait battu jeudi dernier Genoa (3-2). L'affiche de ces huitièmes de finale de la Coupe d'Italie se jouera mercredi soir avec le derby romain entre l'AS Rome et la Lazio.

HANDISPORT

MONDIAUX D'ATHLÉTISME DE CHRISTCHURCH

Une bonne carte à jouer
pour l'Afrique

Les Championnats du Monde d'athlétisme handisport, prévus du 22 au 30 janvier 2011 à Christchurch en Nouvelle Zélande, devraient permettre à l'Afrique de confirmer sa bonne santé dans cette discipline, avec notamment l'engagement de ses meilleurs athlètes. Parmi les 1.100 athlètes inscrits pour les compétitions (courses et concours), représentant soixante-dix neuf nations, figurent une cinquantaine de concurrents issus de vingt sélections africaines, qui ont fait du rendez-vous des "Antipodes", "l'objectif principal" pour eux durant l'année 2011, puisqu'il est qualificatif aux Jeux paralympiques de Londres en 2012. Ce mondial sera également une des étapes de préparation aux Jeux africains (Mozambique 2011), pour la plus part, et aux Jeux Arabes de Qatar pour d'autres. L'Algérie vient en tête des pays africains participants, avec l'engagement de 27 athlètes, soit plus qu'une puissance sportive telle la France qui sera représentée par 25 athlètes. Mises à part les courses d'obstacles et de la perche, un Mondial handisport ressemble au Mondial des valides: toutes les disciplines sont concernées. Sur le plan de la haute performance, la carte africaine du handisport épouse presque les mêmes contours que celle de l'athlétisme des valides. Les puissances continentales au pour nom l'Algérie (demi-fond et lancers), l'Afrique du Sud (sprint et lancers), la Nigeria (sprint et lancers), la Tunisie, le Kenya (demi-fond long) ou l'Egypte (sauts et lancers). La vedette des Mondiaux de Christchurch, sera sans conteste le redoutable spécialiste du 400 m, le Sud-africain Oscar Pistorius, alias "Blade Runner", ainsi que les champions paralympiques algériens du lancer du poids, Karim Betina, et Kamel Kerdjena (poids). En consultant le ranking liste mondial de l'IPC (International Paralympic Comité), il ressort que les Africains sont en bonne position dans bon nombre de disciplines. A l'image du 200 m avec le Nigérien Adesoji Adekunle (200 m T11) et le Sud-africain Fanie Van der Merwe (T 37), du 400 m avec l'Algérien Boukhalfa Allal (T35), du 1500 m et du 5000 m avec le Kenyan Abraham Tarbei (T37), de la longueur avec le Tunisien Mohamed Farhat Chida (T 38) ou du pentathlon avec le Sud-africain Fanie Loombard (P 42). L'Afrique défendra ses chances avec beaucoup de talent et peut espérer assurer à l'issue du rendez-vous neo-zélandais une bonne vingtaine de qualifiés pour les Jeux de Londres.

VOLLEY-BALL ASSIS

Le 3^e championnat national
les 21 et 22 janvier à Mascara

La salle omnisports de l'OPOW "unité africaine" de Mascara abritera, les 21 et 22 janvier, le troisième tournoi du championnat national de volley-ball assis (garçons), a indiqué le président de la ligue de wilaya de handisports. Cette manifestation organisée par la fédération algérienne d'handisport en coordination avec la ligue de wilaya verra la participation de six clubs, que sont "Es Salam" de Mascara, "Mohamed Boudiaf" d'Oran, un club de Chlef, un club de Berriane (Ghardaïa), "Amel" de Ouargla et un autre club de Souk Ahras. Cette compétition se déroulera en mini championnat où les équipes participantes seront réparties en deux poules avant la rencontre finale qui opposera les deux clubs qui occuperont la première place dans chaque groupe, selon la même source. Le président de la ligue de wilaya de Mascara d'handisports a souligné que ce rendez-vous sportif fait partie des tournois du championnat national de volley-ball assis. Le quatrième tournoi est prévu à Ghardaïa en février prochain. Souk Ahras abritera la coupe d'Algérie au mois de mars prochain.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION (19^e JOURNÉE)

Programme des rencontres

La Fédération algérienne de basketball a programmé la 19e journée du championnat de Super-Division de basketball (messieurs) pour vendredi prochain, à partir de 15h00, tout en reportant les 17e et 18e journées à une date ultérieure:

Bel-Abbès : OM Bel-Abbès
Staoueli : NB Staoueli
Staoueli : ASPTT Algiers
Beni-Saf : CRB Témouchent
Constantine : CSM Constantine
Boufarik : WA Boufarik
Blida : TBB Blida
Hydra : GS Pétroliers

- OM Annaba
- AB Skikda
- USMM Hadjout
- NA H-Dey
- CRB Dar Beida
- IRBS Arreridj
- USM Alger
- O.Batna

HANDBALL

MONDIAL 2011, ALGÉRIE AUSTRALIE CE SOIR À 18H00

UN MATCH À NE PAS PERDRE

L'équipe nationale algérienne de handball affrontera ce soir à partir de 18h00 l'Australie en match comptant pour la dernière journée du premier tour de la 22e édition du Mondial suédois.

PAR MOURAD SALHI

L'Algérie, qui se trouve à la 4e place avec seulement deux points, et qui devait rencontrer hier le Danemark en match comptant pour la quatrième journée, jouera son ultime match de ce tour aujourd'hui face aux Australiens qui restent sur trois défaites consécutives. Même si les chances d'une éventuelle qualification restent très minimes pour les Algériens qui ont mal débuté cette compétition, notamment face à la Serbie qu'ils auraient pu battre en ouverture, affronteront ce petit poucet de cette joute internationale avec la ferme intention de remporter les deux points de la victoire afin d'améliorer leur classement général. Car malgré une victoire cette fois-ci devant le Danemark et autre face à l'Australie, l'Algérie devrait attendre les résultats des autres matches, notamment celui de la Serbie contre la Roumanie. C'est vrai que le résultat de l'équipe nationale aurait pu être meilleur dans la mesure où



même devant les grosses cylindrées, à l'image de la Croatie et la Serbie n'a pas fléchi, cette participation reste l'une expérience importante pour les handballeurs algériens notamment pour ceux qui côtoient pour la première fois les joueurs très expérimentés dans ce domaine. Après deux défaites de rang, les Verts se sont réveillés face aux Roumains battus sur le score de 15 à 14. Une chose est sûre, c'est un score étriqué, mais c'est une victoire très importante pour les Algériens devant les Croates quatre

fois champions du monde, mais insuffisante pour valider son ticket au prochain tour. Avec ce nouveau succès, l'Algérie ajoute sa douzième victoire dans l'histoire de sa participation à cette compétition d'envergure. Cet exploit très attendu a été long à se dessiner puisqu'il fallu attendre l'ultime seconde pour voir Hamad inscrire le but de victoire. Ce qui a été constaté tout au long de ce rendez-vous qui a réuni 24 équipes, même si l'Algérie n'a pas réussi à atteindre le deuxième tour, elle a gagné

L'Argentine surprend la Suède et
prend option pour la qualification

L'Argentine a surpris la Suède pays hôte du Mondial 2011 de handball en la battant (27-22), prenant une sérieuse option pour la qualification au tour principal pour le compte du groupe D, alors que l'Islande s'est imposé comme solide leader du groupe B suite à son succès sur l'Autriche (26-23) à Malmoe, à l'issue des matchs de la 4e journée disputés mardi. La sélection d'Argentine a créé la sensation

notamment par sa large victoire sur la Suède (27-22) à Goteborg et fait forte impression depuis le début de la compétition. Les Argentins ont battu la Slovaquie (23-19), fait match nul avec la Corée du Sud (25-25) et perdu d'un seul but (24-23) contre la Pologne, un des candidats au podium des championnats du monde 2011.

La qualification de la Suède n'est toutefois pas remise en cause, mais cette première défaite en quatre mat-

ches pourrait avoir des conséquences néfastes pour les Suédois qui doivent rencontrer la Pologne -- invaincue jusque là-lors de la dernière journée du premier tour jeudi. En cas de nouvelle défaite, la Suède rejoindra le tour principal sans le moindre point au compteur, au cas où l'Argentine les y accompagne, ce qui est fort probable puisqu'elle rencontrera le modeste Chili jeudi.

Les autres rencontres du groupe D ont vu la Pologne battre la Corée du Sud (25-20), alors le Chili et la Slovaquie ont fait match nul (29-29). Dans le groupe B, l'Islande caracole en tête après sa quatrième victoire en quatre matches (26-23) face à l'Autriche.

Elle sera accompagnée au tour principal par la Norvège, qui s'est imposée de justesse face au Brésil (26-25), et de la Hongrie qui a dominé le Japon (28-24). Ces trois équipes vont croiser le fer au tour principal avec les trois premiers du groupe A où évolue la France, tenante du titre, au repos hier mardi, tout comme les équipes du groupe C où évolue l'Algérie, victorieuse lundi de la Roumanie (15-14) et qui affrontera mercredi soir le Danemark.

une équipe totalement rajeunie pour cette occasion, et qui pourra rivaliser avec n'importe quelle équipe dans les prochaines échéances, la coupe d'Afrique des nations et les jeux africains. La sélection algérienne compte un excellent gardien de but, Abdelmalek Slahdji, il a été l'un des artisans, surtout face à la Roumanie devant laquelle il a sauvé 22 tirs sur une trentaine. Trois juniors, signalons-le, ont été injectés pour la 1ère fois au Mondial des seniors, alors qu'ils font partie encore de la catégorie inférieure qualifiée également au mondial. Retenir des jeunes comme ça dans une compétition pourtant de haut niveau, reste une décision très courageuse prise par le sélectionneur national Salah Bouchekriou qui confirme à chaque fois que l'apport de cette catégorie dans ce genre de compétition constitue un garant pour l'avenir du handball algérien.

M. S.

Nedjma partenaire
officiel des 3^{es} Journées
internationales du
marketing sportif

Wataniya Telecom Algérie-Nedjma participe en tant que Sponsor officiel aux 3^{es} Journées internationales du marketing sportif, ouvertes hier 19 janvier 2011 à l'hôtel Sofitel à Alger. Lors de cette rencontre internationale qui regroupe des experts algériens et étrangers du domaine des sports, des médias et de la communication, une intervention a été faite au nom du Directeur Général de Wataniya Telecom Algérie-Nedjma, M. Joseph Ged, par le Directeur Marketing de l'entreprise, M. Gianluca Redolfi. Le représentant de Nedjma est revenu sur les principales actions de sponsoring au profit du football national en particulier et du sport de manière générale dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie marketing de l'entreprise appliquée au domaine du sport de 2006 à ce jour. L'intervenant a notamment présenté une chronologie succincte des engagements et des campagnes publicitaires de Nedjma dans le domaine du sport sur différents supports de communication, presse écrite et audiovisuelle (spots TV), posters de l'Equipe nationale ainsi que l'affichage urbain et dans les enceintes sportives.

ANGLETERRE

Manchester City surmonte l'obstacle Leicester

Après avoir été tenu en échec (2-2) début janvier, Manchester City, a réussi à surmonter mardi l'obstacle de Leicester, équipe de 2e division, en s'imposant 4 à 2 en 32e de finale de la Coupe d'Angleterre, grâce notamment à des buts de Tevez et Vieira. A égalité avec le rival de Manchester United en tête du Championnat, les Citizens avaient à cœur d'effacer le faux-pas du premier match. Rapidement mis en confiance par l'ouverture du score de l'Argentin Tevez (15e), ils ont déchanté avec l'égalisation de Gallagher à peine 4 minutes plus tard après une faute de Vieira. Le Français, rarement titulaire, se rachetait très vite en inscrivant le 2e but (37e), à peine une minute avant que son coéquipier Johnson n'enfoncé le clou (38e). En seconde mi-temps, Dyer redonnait une lueur d'espoir au camp adverse (83e), vite éteinte par Kolarov (90e). Manchester City élimine ainsi l'équipe dirigée par son ex-entraîneur Sven Goran Eriksson, qui avait été remercié après à peine une saison en 2008. Mercredi, Arsenal tentera de faire aussi bien face à une autre équipe de D2, Leeds.

ASTON VILLA

Darren Bent signe un contrat de quatre ans et demi



L'attaquant international anglais de Sunderland, Darren Bent, a signé un contrat d'une durée de quatre ans et demi avec Aston Villa, a indiqué mardi le club de football de Birmingham. Aston Villa a déboursé dans un premier temps 18 millions de livres (environ 21,4 millions d'euros) pour s'attacher les services de Bent, âgé de 26 ans, plus des bonus qui pourraient atteindre 6 millions de livres (environ 7 millions d'euros). Le joueur qui a manifesté le désir de quitter Sunderland, 6e au classement, pour Aston Villa, 17e, pourrait faire ses débuts avec sa nouvelle équipe samedi contre Manchester City, à Villa Park, en Championnat. "Aston Villa est un grand club et il était intéressé par ma venue et moi je voulais venir", a indiqué Bent. "L'importance et l'histoire du club m'ont attiré. Il y a de bons joueurs, une réelle qualité. J'ai discuté des ambitions du club avec le manager et le propriétaire. Et je suis très excité par ce défi", a ajouté le joueur, arrivé il y a 18 mois à Sunderland, en provenance de Tottenham, et auteur de 81 buts en Premier League, durant ces cinq dernières saisons. Darren Bent est la quatrième recrue depuis l'arrivée du nouveau manager le Français Gérard Houllier. Aston Villa a recruté le Français Robert Pires, l'Anglais Kyle Walker et le Camerounais Jean Il Makoun.

PORTUGAL

Tiago prend sa retraite internationale



L'international portugais de football, Tiago, a décidé de mettre un terme à sa carrière internationale après 58 sélections, a indiqué le joueur mardi dans une lettre adressée à la Fédération portugaise de football. L'ancien joueur de l'Olympique Lyonnais (France) évoque "des raisons personnelles". "J'ai fait mon temps en équipe nationale et il est important de donner leur chance aux jeunes, comme je l'ai eue il y a huit ans", a déclaré le joueur qui a aussi porté les couleurs du SC Braga et de Chelsea FC. En annonçant sa retraite internationale, Tiago a décidé donc de se concentrer sur son club, l'Atlético de Madrid auquel il est prêté par la Juventus Turin (Division 1 italienne). Le premier match international de Tiago avec le Portugal remonte à l'année 2002, alors qu'il évoluait au SL Benfica. Tandis que sa dernière sélection restera lors de la victoire 3-1 contre l'Islande, le 12 octobre 2010, en éliminatoires de l'UEFA EURO 2012.

FOOTBALL

COUPE D'ASIE

LES FAVORIS ASSURENT

L'Australie et la République de Corée ont validé leur billet pour les quarts de finale de la Coupe d'Asie de l'AFC, Qatar 2011. Malgré leur première place, les Socceroos ont dû batailler jusqu'au bout pour s'imposer dans le Groupe C.



Opposés à une courageuse équipe de Bahreïn, les hommes de Holger Osieck l'ont emporté sur la plus petite des marges. Au prochain tour, l'Australie affrontera l'Irak, la RDP Corée ou les Emirats Arabes Unis.

La République de Corée, qui n'avait besoin que d'un point pour assurer définitivement sa qualification, s'est quant à elle livrée à une véritable démonstration aux dépens de l'Inde. Les supporters sud-coréens attendent maintenant avec impatience l'affiche qui opposera leurs favoris à l'Irak pour le compte des quarts de finale. Avant même le coup d'envoi, les Sud-Coréens savaient qu'un large succès leur était nécessaire pour espérer décrocher la première place de la poule. En virant largement en tête à la pause (3:1), les Guerriers Taeguk ont prouvé qu'ils savaient gérer la pression.

Malheureusement, la pluie ayant fait son apparition au-dessus de Doha, les deux équipes ont été contraintes d'évoluer sur un terrain détrempé. Malgré ces conditions difficiles, la République de Corée a su trouver les ressources nécessaires pour ajouter un quatrième et dernier but après la pause. De leur côté, les Indiens se consoleront en se remémorant le penalty transformé par Sunil Chhetri. Faute d'offrir la victoire à son équipe, l'attaquant des Kansas City Wizards a réussi l'exploit de marquer lors de ses deux dernières sorties.

La surprise

Donnée favorite, l'Australie a dû lutter jusqu'au coup de sifflet final pour

venir à bout d'une solide équipe bahreïnienne. La sélection du Golfe est même la première à se mettre en évidence lorsqu'Ismaeel Abdullatif, auteur d'un quadruplé contre l'Inde, voit sa frappe dans un angle très fermé repoussée par Mark Schwarzer. Mile Jedinak se charge finalement d'ouvrir le score à huit minutes de la pause, sur un tir lointain.

Ce but fait l'effet d'un coup de massue aux Bahreïnais, qui se savaient dans l'obligation de l'emporter pour accéder aux quarts de finale. Au retour des vestiaires, les deux équipes se montrent tour à tour dangereuses, sans pour autant trouver l'ouverture. Au terme d'un match extrêmement disputé, l'Australie remporte finalement une victoire synonyme de première place. Le jeune prodige sud-coréen s'est offert un doublé en première mi-temps pour lancer son équipe sur la voie du succès face à l'Inde. Les moments-clés

Bis repetita pour l'Australie

La victoire de l'Australie sur Bahreïn a été remportée au stade Al Sadd. Visiblement, cette enceinte réussit aux

Socceroos, qui avaient validé ici même leur qualification pour la Coupe du Monde de la FIFA 2010.

Une attaque efficace

Souvent présentée comme le Petit Poucet de cette Coupe d'Asie de l'AFC 2011, l'Inde quitte le tournoi en ayant marqué plus de buts que l'Arabie saoudite ou le Koweït, grâce notamment au penalty transformé cet après-midi par Sunil Chhetri. L'Irak, la RDP Corée et les Emirats Arabes Unis affichent également moins de buts mais comptent cependant un match en moins.

Record en vue

Mark Schwarzer rêve de voir l'Australie disputer la finale de la Coupe d'Asie de l'AFC 2011. Le gardien australien est d'autant plus motivé qu'il vient de disputer son 85e match en sélection, soit un de plus que l'ancien capitaine Paul Wade. Encore trois apparitions et le portier de Fulham deviendrait le joueur australien le plus capé de l'histoire, devant Alex Tobin.

In Fifa. com

ESPAGNE

Le FC Séville en demi-finale

Le FC Séville, le tenant du titre, s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe du Roi en dominant facilement à domicile Villarreal 3 à 0, mardi en match retour des quarts de finale. Après le 3-3 du match aller, les Sévillans se sont rapidement rassurés en prenant l'avantage grâce au Brésilien Renato (7).

Frédéric Kanouté (47) puis Alexis Ruano (50) ont ensuite donné de l'ampleur au succès de leur équipe en marquant tous les deux de la tête sur corner. Grâce à cette qualification, Séville, seulement dixième en Championnat, a encore une possibilité de sauver sa saison. Le Deportivo La Corogne, battu 1-0 à l'aller à Almeria, espère inverser

la tendance sur son terrain mercredi. Le FC Barcelone et le Real Madrid, qui jouent respectivement mercredi et jeudi, ont déjà fait un très grand pas vers les demi-finales. Le Barça avait éliminé au Camp Nou le Bétis Séville (D2) (5-0) et le Real s'était défait de son voisin l'Atletico Madrid (3-1). Le FC Séville affrontera en demi-finale le vainqueur de la confrontation madrilène

Osvaldo opéré avec succès à la cuisse gauche

L'attaquant argentin Pablo Daniel Osvaldo a été opéré avec succès à la cuisse gauche et devrait demeurer absent des terrains de jeu pendant environ deux mois, a



annoncé mardi son club, l'Espanyol Barcelone. Le joueur, âgé de 25 ans, blessé à un adducteur lors du match du 9 janvier face au Real Saragosse (gagné 4 à 0 par l'Espanyol), a subi une opération "couronnée de succès" en Argentine, a indiqué le

club sur son site internet. Osvaldo, qui a également la nationalité italienne, devrait demeurer en Argentine pendant deux à trois semaines avant de rentrer en Espagne. Il ne devrait pas être de retour sur le terrain avant "environ deux mois", précise le club.

À CAUSE DES DIFFICULTÉS QUI TOUCHENT LE SECTEUR

Le Prix des libraires 2010 non encore décerné

Le successeur de Hamid Grine, lauréat du prix 2009 pour son roman «Il ne fera pas long feu» n'est pas encore connu. Ce sont les libraires qui choisissent selon des critères qui leur sont propres l'heureux élu parmi les écrivains algériens dont ils vendent les œuvres.

PAR LARBI GRAÏNE

Crée par décret exécutif numéro 09-202 du 27 mai 2009, le Centre national du livre demeure encore une institution inconnue auprès des libraires. S'il est vrai aussi que son directeur Hassan Bendif, ex-directeur général de l'Entreprise nationale du livre a été installé - il n'y a à peine que deux mois-, il ne peut mériter de ce fait que le bénéfice du doute. Les libraires que nous avons approchés pour l'instant disent ne rien voir venir.

Pis, le Prix des libraires 2010 n'a pas encore été décerné, alors que traditionnellement il est remis avant la fin de l'année, généralement lors où après la clôture du SILA (Salon international du livre d'Alger). Le successeur de Hamid Grine, lauréat du prix 2009 pour son roman *Il ne fera pas long feu* n'est donc pas encore connu.

Ce sont les libraires qui choisissent selon des critères qui leur sont propres l'heureux élu parmi les écrivains algériens dont ils vendent les œuvres. «Nous devrions nous réunir prochaine-



ment, ça sera au cours du mois de janvier ou bien en février prochain, en tous les cas avant la fin du mois, pour décider de la date de la remise du prix» assure Fatiha Soal, présidente d'Aslia (Association des libraires algériens).

«Nous avons eu beaucoup de difficultés, les libraires font face à de nombreuses tracasseries, comme la cherté du papier, on n'a pas eu le temps de nous réunir» regrette-t-elle.

Selon elle le prix sera décerné au Palais des expositions de la Safex, à Pins-Maritimes. «Beaucoup de propositions de lauréats ont été faites mais on n'a pas encore tranché» nous a-t-elle confié. Pour Fatiha Soal, le Centre national du livre n'est pas encore visible. «C'est un collègue qui a été mis

à sa tête, je ne veux pas avoir de préjugés sur lui, on attend ce que cela va donner» dit-elle. Et de regretter «aucun libraire n'a été associé à la création de cette institution, rien ne s'est fait d'une manière concertée». Institué en 2001 par Aslia, le Prix des libraires algériens est doté de 100.000 DA.

Il récompense chaque année «une œuvre de qualité, éditée en Algérie, soulignant un thème important et surtout apprécié par le public, très demandé en librairie...» Le Prix a été attribué les années passées à Yasmina Khadra, Djamel Amrani, Maïssa Bey, Waciny Laredj, Amara Lakhous, Rachid Boudjedra et Hamid Grine.

L. G.

OBJETS ANCIENS

Promouvoir la passion du collectionneur



Des collectionneurs de divers horizons ont appelé à la création de clubs et d'associations pour valoriser la collection d'objets anciens et diffuser sa pratique parmi les plus jeunes.

S'exprimant lors d'une rencontre-débat en marge du salon national du collectionneur, philatélistes, cartophiles et autres numismatistes étaient unanimes pour dire que la pérennité de cette pratique était "tributaire" de la passion pour la collection

d'objets anciens. La transmission entre générations, étant, selon eux, du ressort des collectionneurs eux même qui doivent entreprendre des initiatives pour ce faire.

Pour ces passionnés d'objets anciens, la création de clubs de collectionneurs au sein des établissements scolaires, bibliothèques communales et maisons de jeunes, est nécessaire pour exposer les collections personnelles, autant que pour susciter des vocations chez le jeune public.

Déplorant le manque d'espaces et d'opportunités pour exposer leurs objets, les collectionneurs se sont interrogés sur le devenir après la clôture de ce salon, tout en prospectant des possibilités d'exposition pour le long terme.

"Nous devons, à l'avenir, nous organiser et prendre nous mêmes des initiatives pour entretenir et promouvoir la passion de la collection des objets anciens, en ayant pour but l'intéressement des plus jeunes", a proposé le collectionneur Lyès Meziani, un passionné de la photographie ancienne.

Pour ce photographe de profession, la photographie retrace l'histoire d'un peuple, d'un pays et peut servir d'"outil didactique supplémentaire à l'enseignement de l'histoire" dans les écoles.

Le philatéliste, Hacène Metref, estime de son côté, que le milieu de la collection des objets n'est pas encore structuré ni encadré, mais il relève uniquement du domaine du privé. Il regrette que chaque collectionneur soit replié sur lui même

Rappelant que le fait de collectionner des objets est "étroitement lié à la sauvegarde du patrimoine matériel" et à la transmission de la mémoire, ce collectionneur espère que cette passion pourra évoluer et devenir un métier à part entière avec la création d'espaces d'exposition, d'échanges ou des clubs de collectionneurs. **APS**

SAUVEGARDE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DE BLIDA

Un programme spécial mis sur pied

Un programme spécial a été initié par la direction de la culture de la wilaya de Blida pour la restauration des innombrables sites archéologiques et vestiges historiques que recèle cette région de la Mitidja.

Parmi ce riche patrimoine matériel concerné par les opérations de rénovation figure le palais Aziza situé dans la commune de Beni Tamou et dont la construction a été réalisée au temps du Dey Hussein au XVIII^e siècle.

Classé dans l'inventaire patrimonial depuis 2005, ce site a été utilisé comme habitation par des familles, entraînant ainsi sa dégradation et altérant sa valeur historique.

Ce monument a fait l'objet d'une inspection, en vue de sa restauration, par le service du patrimoine de la direction de la culture, alors que les familles ayant élu domicile en ce lieu ont été relogées par la commune de Beni Tamou.

L'autre curiosité de l'histoire de la ville de Blida, le mausolée du Saint patron Sidi Ahmed El-Kebir, situé au centre ville et classé comme patrimoine national sera également restauré.

Une enveloppe financière a été affectée pour la restauration de ce mausolée qui englobe le tombeau de ce vénéré personnage, une mosquée et des logements. Les travaux de restauration de ce site ont dépassé les 50 %.

Un autre mausolée érigé à l'époque turque, à la mémoire du Saint patron Yakoub Chérif est presque à l'état intact hormis quelques transformations qu'il a subies au niveau de son entrée principale et de son mur d'enceinte.

La capitale de la Mitidja abrite en outre, d'autres antiques mosquées celles de "Ben Saadoun", "Ben Baba Ali" et "El Hanafi Etturki".

La mosquée de Ben Saadoun, construite au XVI^e siècle et considérée comme l'un des quatre lieux de culte de la ville de Blida, fut amputée de sa cour lors du séisme ayant secoué la région en 1825.

Le dôme, le minaret et les murs de ce site passablement conservé, nécessitent d'être restaurés, "des travaux entrepris en ce sens ont été caractérisés par l'improvisation", précise-t-on à la direction de la culture.

Les mosquées Ben Baba Ali et Hanafi Etturki seront quant à elles proposées pour leur classement comme patrimoine national, après l'achèvement des travaux, a-t-on indiqué. **APS**

«RÉSIDENTE DE L'ÉCRITURE DRAMATURGIQUE» À GUELMA

A la découverte de nouvelles plumes

Une "résidence de l'écriture dramaturgique" se tiendra samedi prochain à Guelma et durera jusqu'au 11 février, en vue de "découvrir de nouvelles plumes pour le théâtre algérien", a indiqué mardi le responsable du théâtre régional de la ville. Cette initiative fait suite au programme de formation tracé dans le cadre d'une convention signée entre le ministère de la Culture et le théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma, a souligné Laïd Kabouche qui souhaite "l'apparition de nouveaux talents, compte tenu du nombre considérable d'inscriptions à cette résidence". La commission en charge de cette manifestation a désigné huit lieux d'hébergement appropriés, au complexe touristique Bouchahrine, dans la région de Hammam Ouled Ali, où demeureront les concurrents pendant trois semaines, conformément au règlement intérieur. Durant ces trois semaines se tiendront également des conférences et des séances pratiques, a précisé le même responsable, ajoutant que toutes les conditions ont été réunies pour favoriser la créativité de ces jeunes écrivains, invités à s'exprimer autour de deux axes, le premier "libre" et le second lié à la thématique du 8-Mai 1945.

La meilleure création donnera lieu à une "prime substantielle" et sera montée par le théâtre régional Mahmoud-Triki. **APS**

L'INDIVIDUALISME EN ALGÉRIE

Une conception mal comprise

Depuis ces deux dernières décennies, la société algérienne a été bouleversée par de nombreux changements économiques, politiques, sociaux mais aussi culturels.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Influencée par la mondialisation accentuée davantage par la vulgarisation des nouvelles technologies dans le milieu social, notre société a, avouons-le, beaucoup perdu de ces principes et ces notions de solidarité, d'union et de fraternité, cédant ainsi la place à l'individualisme. Au sens courant, l'individualisme désigne l'égoïsme, l'individualiste ne pensant qu'à lui sans se préoccuper des autres. Mais selon des spécialistes, l'individualisme a divers sens selon le domaine, économique, social, religieux. L'individualisme est considéré comme « un processus au cours duquel l'individu se libère de plus en plus des règles et des valeurs issues de la conscience collective ». Au sens sociologique, l'accent est mis « sur l'autonomie de l'individu par rapport aux règles collectives, l'individu s'affranchit de ces normes imposées par d'autres, des tutelles traditionnelles qui pèsent sur son destin : en ce sens, l'individualisme est un processus d'émancipation à l'image du féminisme au cours du XX^e siècle ». Toutes les cultures et les régimes économiques souffrent de nos jours de cet aspect qui, excessivement présent, peut devenir un réel danger. D'ailleurs, les sociétés occidentales voient l'individualisme comme « un repli sur la sphère privée et un abandon de la sphère publique, de la participation à la vie de la cité. Ce repli pourrait laisser la place libre à une "tyrannie douce" dans laquelle les individus sont pris en charge et n'exercent plus leurs pouvoirs » donc il sera dans ce cas là un danger sur la démocratie, il y aura une sorte de monopolisation de la parole et du pouvoir. Mais d'un point de vue social, l'individualisme représente un réel danger sur la cohésion sociale parce que « l'individualisme conduit au non respect des valeurs et des normes communes, le risque de rejet de ce qui est imposé par d'autres, du refus de toute entrave au choix personnel et individuel », nous a expliqué Mlle Haouès, sociologue. Cette individualisme qui connaît une grave montée dans notre société, notamment depuis ces dernières années



« Cette individualisme, qui connaît une grave montée dans notre société, notamment depuis ces dernières années, est souvent mal interprété par notre société, notamment par les jeunes qui cherchent à se libérer des traditions, des obligations et des limites aussi. »

est, selon la jeune sociologue, souvent mal interprété par notre société notamment par les jeunes qui cherchent à se libérer des traditions, des obligations et des limites aussi. Il est considéré comme une « conception sociale et morale qui tend à privilégier les droits, les intérêts et la valeur des individus par rapport à ceux du groupe. Il prône l'autonomie individuelle face aux diverses institutions sociales et politiques (la famille, le clan, la corporation, la caste...) qui exercent sur lui certaines règles. Il s'oppose ainsi à l'obligation du groupe envers lequel l'individu a des devoirs ». Quand on parle à un jeune Algérien de l'individualisme, il répond directement par « chacun pour soi et Dieu pour tous », « tag ala men tag » (chacun doit se débrouiller seul), nous diront des jeunes Algérois. Pourtant, il est très important de faire la différence entre l'égoïsme et indivi-

dualisme car « si l'égoïste ne considère que ses intérêts personnels, l'individualiste considère l'intérêt des individus et non le sien uniquement ». Parce que l'individualiste peut bien présenter un groupe de personnes constituant une organisation individualiste. Et c'est justement ça le problème dans notre société, c'est que l'individualisme devient synonyme d'égoïsme, on fait passer soit avant tous jusqu'à devenir insensible au besoin de l'autre, négligeant ainsi les sens de la solidarité sociale et l'union du groupe et les valeurs de l'action collective. L'individualisme est donc dans ce cas là aussi « synonyme d'injustice parce que l'individu peut utiliser tous les moyens dont éliminer tout autre individu qui constitue un obstacle pour arriver à ces fins ». Pourtant, l'individualisme dans son sens global n'est pas aussi négatif parce que prouver l'individualité peut même arranger le groupe social, « l'affirmation de l'individu peut être considérée, selon les spécialistes comme un moyen de mettre en valeur les talents individuels pour construire une organisation collective viable. Opposer individualisme et collectivité est donc une erreur », expliquera Mlle Haouès. Il faut savoir que le principe de l'individualisme tel conçu par les sociétés modernes notamment la nôtre, influencée bien sûr par le mode de vie occidental, rencontre beaucoup d'objection, simplement parce que « tout individu dépend pour sa survie d'une société, donc d'un groupe envers lequel il a naturellement des devoirs :

la société lui permet de vivre ». « L'idéal individualiste est donc dans son principe un reniement des conditions de vie de l'individu. Ainsi les principes de nationalisme, voire dans certains cas de démocratie (l'individu doit se plier à la volonté de la majorité ». Il reste à dire que que l'individualisme peut, si il est mal interprété et donc mal utilisé, produire une crise sociale puisqu'il augmentera les incivilités, puisque chacun fera sa propre loi, une crise de l'action collective puisque l'individualisme n'est pas un simple isolement ou ne relève pas que de l'intérêt individuel, il est aussi le moteur de mouvements sociaux, quand chaque unité donne au groupe une idée. Il est important aussi de signaler que l'individualisme « occidental » a créé aujourd'hui ce qu'on appelle « la crise de l'être moderne », où il est constaté « la montée du stress, des troubles psychologiques, de la dépression ». Parce que « l'individu gagne en liberté mais il perd en solidarité et en certitude ; sa responsabilité dans la construction de sa vie le rend fragile et inquiet ». L'être humain est sociable de nature et comme a dit Rousseau : « Personne ne doit rien à quiconque prétend ne rien devoir à personne ». Ainsi, rompre avec l'autre peut simplement mener à ce qu'on soit abandonné le jour où on fera face aux aléas de la vie, maladie, difficultés financières et on aura besoin de cet autre qui aura appris la leçon et nous ne tendra jamais la main.

C. K.

Publicité

Jennifer Lopez La bomba latina veut encore des enfants



Chez certaines femmes, tomber enceinte ne se voit pas du premier coup d'œil. Même au bout de trois mois. C'est sans doute ce que se dit Jennifer Lopez lorsqu'elle affirme vouloir à nouveau des enfants.

La chanteuse n'a pas peur de prendre une dizaine de kilos supplémentaire et voir son corps de rêve quelque peu arrondi alors que son physique tient une place prépondérante dans sa notoriété. Depuis quelque temps, ce ne sont en effet pas ses qualités artistiques, ni comme chanteuse ni comme actrice, qui font parler d'elle. Preuve en est avec son nouvel album qui tarde à sortir et les quelques singles que l'on a pu entendre, notamment son sample de La lambada pour son titre «On the floor». La chanteuse a vraiment du mal à confirmer la réussite de ses deux premiers albums, «On the 6» et «J.Lo». En attendant de retrouver l'inspiration, si jamais elle doit revenir, Jennifer Lopez se dit que c'est peut-être le moment de faire à nouveau des enfants. Déjà maman de jumeaux, Emme et Max, qu'elle a eus avec son mari Marc Anthony, la bomba latina a déclaré : «Dès que j'ai eu mes enfants, je me suis dit que j'aimerais faire ça des milliers d'autres fois, j'adore ça, c'est l'essence de la vie». C'est sûr qu'en matière d'essence, c'est davantage sa vie familiale que ses ventes d'albums qui fait carburer Jennifer Lopez. Elle a ensuite ajouté : «Je me suis sentie tellement bien en devenant maman, c'est la chose la plus importante dans la vie. Et maintenant que mes jumeaux vont avoir 3 ans, je me dis "Est-ce que je peux encore faire ça?". C'est drôle mais oui, si je tombais à nouveau enceinte aujourd'hui, je serais vraiment très heureuse».

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1892 La première partie de basket en public

Inventé par James Naismith, professeur d'éducation physique au collège YMCA de Springfield aux Etats-Unis, le basket-ball voit son premier match se disputer au sein même de l'établissement. Les équipes, des élèves de Naismith, se composent alors de sept joueurs chacune. William Chase marquera le seul point de la partie. Enchantés, les élèves décident d'appeler ce nouveau jeu le "Naismith-ball", mais son inventeur refuse lui préférant le nom de basket-ball



1942 Les nazis adoptent la solution extrême



La conférence de Wannsee près de Berlin réunit quinze hauts responsables nazis et des officiers SS sous la présidence de Reinhard Heydrich, chef des services secrets allemands. La réunion a pour objectif de débattre sur "la solution finale de la question juive". Il est décidé que les juifs d'Europe en état de travailler seront transférés dans des camps de travaux forcés. Pour ceux incapables de travailler, l'élimination pure et simple est décrétée. Certains camps seront bientôt essentiellement consacrés à cette extermination de masse : Belzec, Sobibor, Treblinka puis Auschwitz. Le génocide du peuple juif est clairement amorcé. Plus de 6 millions d'entre eux périront dans les camps de la mort.

1946 Démission de de Gaulle

Après 18 mois passés à la tête du gouvernement provisoire, le général de Gaulle annonce brutalement sa démission. La raison : un désaccord avec le Parti communiste au sujet de l'élaboration de la nouvelle constitution. Il déclare au cours du Conseil des ministres qu'il a convoqué pour annoncer sa décision : "Le régime exclusif des partis a reparu. Je le réprovoque". Le lendemain, il adressera sa démission à Félix Gouin, président de l'Assemblée nationale. Son absence de la scène politique durera 12 ans



1955 Première sortie en mer pour un géat des mers

Le "Nautilus" réalise sa première sortie en mer le 20 janvier 1955, depuis les chantiers navals de Croton dans le Connecticut. Il mesure 91 mètres de long pour plus de 3.000 tonnes. La propulsion nucléaire lui procure une autonomie sans précédent (plusieurs semaines d'immersion et jusqu'à 140.000 kilomètres en vitesse "de croisière". En août 1958, il sera le premier bâtiment à naviguer sous la calotte glaciaire du pôle Nord, avant de cesser toute activité en 1980.

seurs semaines d'immersion et jusqu'à 140.000 kilomètres en vitesse "de croisière". En août 1958, il sera le premier bâtiment à naviguer sous la calotte glaciaire du pôle Nord, avant de cesser toute activité en 1980.

1981 Les 53 otages américains libérés

Le 4 novembre 1979 en fin de matinée, quelque 400 « étudiants islamiques » prennent d'assaut l'ambassade américaine à Téhéran. La garde des marines présente sur place les retient pendant à peu près deux heures, pendant que le personnel détruit les documents sensibles. Lorsque les « étudiants » voient de la fumée s'échapper des bâtiments, ils forcent le passage et prennent 53 personnes en otage. En échange de la libération d'otages, les autorités iraniennes réclament que les États-Unis leur livrent le shah qui y séjourne pour raison de santé, afin que celui-ci soit jugé. Fin 1980, après la défaite de Carter aux élections au profit de Ronald Reagan, la mort du shah le 27 juillet et le début de la guerre Iran-Irak, la voie de la négociation semble préférée. Les États-Unis font appel au ministre des Affaires étrangères algérien, Mohamed Seddik Benyahia, pour servir d'intermédiaire. Finalement, la libération des otages est décidée en échange du dégel des fonds iraniens et de la promesse qu'aucune poursuite judiciaire ne sera lancée contre les autorités iraniennes tels que stipulés dans les Accords d'Alger. Les otages sont libérés ce jour et rejoignent leur pays le 27, à l'occasion de l'investiture du président Reagan.

2009 Place à l'ère Obama

Barack Obama s'est hissé au sommet du pouvoir américain, prêtant serment comme 44e président des États-Unis et brisant l'ultime barrière raciale en devenant le premier président Noir d'un pays aux prises avec une grave crise économique et deux guerres dans des contrées éloignées. Le nouveau président des États-Unis, Barack Obama, a exhorté les Américains à «refaire l'Amérique» dans son discours d'investiture sur les marches du Capitole. «Sachez que l'Amérique est un ami pour chaque pays et pour chaque homme, femme et enfant qui tend vers un avenir de paix et de dignité, et que nous sommes prêts à prendre la tête, une fois encore», a-t-il lancé au monde. Barack Obama s'est ensuite adressé au «monde musulman»: «Nous cherchons une nouvelle façon d'avancer fondée sur notre intérêt mutuel et notre respect mutuel». «Aux dirigeants à travers le monde qui cherchent à semer le conflit, ou imputent les maux de leur société à l'Occident: sachez que votre peuple vous jugera sur ce que vous pouvez construire, et non sur ce que vous détruisez. À ceux qui s'accrochent au pouvoir par la corruption, la tromperie et en réduisant la contestation au silence, sachez que vous êtes du mauvais côté de l'histoire. Mais que nous tendrons la main si vous voulez desserrer votre poing».



LE CARNET DU MIDI

1775 UN MATHEUX HORS PAIR



André-Marie Ampère voit le jour à Lyon. C'est un mathématicien et physicien. Il inventa le premier télégraphe électrique et, avec François Arago, l'électroaimant, et il énonça en 1827 la théorie de l'électromagnétisme. Son nom a été donné à l'unité internationale de courant électrique : l'ampère. Dès son enfance, André-Marie Ampère a soif d'apprendre. Il aurait réalisé de longs calculs avec des cailloux et des miettes de biscuit avant de connaître les chiffres. En 1804, nommé répétiteur d'analyse à l'École polytechnique, il s'installe à Paris. La loi d'Ampère la plus connue est celle de l'électrodynamique. Elle décrit les forces que deux conducteurs parallèles parcourus par des courants électriques exercent l'un sur l'autre. Si le sens du courant est le même dans les deux conducteurs, ceux-ci s'attirent ; si le courant se déplace dans des sens opposés, les conducteurs se repoussent. Il décrit également la relation qui existe entre la force du courant et celle du champ magnétique correspondant. Ces travaux fondent l'électrodynamique et influencent considérablement la physique du XIXe siècle. Ampère interprète le phénomène du magnétisme par la théorie du courant moléculaire, selon laquelle d'innombrables particules minuscules, chargées électriquement, seraient en mouvement dans le conducteur. Cette théorie est rejetée par les scientifiques de l'époque et ne parvient à s'imposer que soixante ans plus tard avec la découverte des électrons.

1920 LE PÈRE DE LA DOLCE VITA



Issu d'une famille de la petite bourgeoisie de province italienne, Federico Fellini est né dans la station balnéaire de Rimini sur la côte adriatique ce jour. Durant sa jeunesse, il est marqué par le pouvoir, l'Eglise et le fascisme, ce qui se ressentira plus tard dans son oeuvre (Amarcord, par exemple). Attiré par le journalisme et par le dessin de presse, il s'installe en 1939 à Rome où il est engagé par un hebdomadaire humoristique à grand tirage, Marc'Aurelio. Il est l'un des plus grands et célèbres réalisateurs de l'histoire du cinéma. Il a gagné la Palme d'or au Festival de Cannes 1960 pour La Dolce Vita. En 1993, il a reçu l'Oscar d'honneur pour l'ensemble de sa carrière, «en appréciation de l'un des maîtres-conteurs de l'écran». L'énorme succès de La dolce vita, dont la musique lancinante signée Nino Rota allait faire le tour du monde, lui permet de réaliser, trois ans plus tard, son film le plus personnel et le plus ambitieux, Huit et demi (Otto e mezzo). En livrant ainsi ses angoisses et ses fantasmes de cinéaste à travers Marcello Mastroianni, Fellini propose une réflexion passionnante sur la création artistique.

1955 LE PREMIER MARTYR TOMBÉ AU CHAMP D'HONNEUR

Mourad Didouche, surnommé Si Abdelkader, est un enfant d'Alger. Ses parents de condition modeste sont originaire du village Akfadou en Kabylie. Il effectue ses études primaires ainsi que le cycle moyen à l'école d'El Mouradia, puis rejoint le lycée technique du Ruisseau à Alger. Par conviction, il s'engagea, dès 1942, dans les rangs du Parti du peuple algérien alors qu'il n'avait pas encore atteint l'âge de 16 ans. Deux ans plus tard, tout en travaillant comme cheminot à la gare centrale d'Alger et militant de la CGT, il est nommé responsable des quartiers d'El Mouradia, d'El Madania et de Bir Mourad Rais, créant en 1946 la troupe de scouts « Al-Amal » ainsi que l'équipe sportive « al-Sarie Al-Riadhi » d'Alger. En 1947, il organise les élections municipales dans sa zone et se rend également dans l'Ouest algérien en vue d'organiser la campagne électorale pour l'assemblée algérienne. Arrêté dans une rafle, il réussit à s'enfuir du tribunal. Dès la création, en 1947, de l'Organisation spéciale (OS), il est l'un des membres fondateur et le plus actif. Suite à la dissidence de "Rehaïm" le 18 mars 1950, au démantèlement d'une grande partie du réseau de ladite organisation, l'arrestation de 130 personnes et la découverte de ses responsabilités au sein de la structure, et après l'échec de l'administration française à le capturer, un jugement par contumace est prononcé contre lui, le condamnant à 10 ans de prison. Il constitue en 1952, avec Ben Boulaid, un noyau clandestin à Alger dont la mission est la fabrication de bombes en prévision du déclenchement de la « Révolution nationale ». Lors de la crise de 1953-54 et l'opposition du Comité Central du PPA-MTLD à Messali El Hadj, il se rend en France avec pour mission le contrôle interne de la Fédération. À son retour à Alger, il met en place avec huit compagnons le Comité révolutionnaire. Il participe également à la réunion des «22» tenue en juin 1954, au cours de laquelle est décidé le déclenchement de la Révolution. De cette réunion émerge le premier "Conseil de la Révolution", composé 6 membres dont Mourad Didouche, lequel est nommé responsable de la zone II (Wilaya II). Yves Courrière le surnomme "le Saint-Just de la révolution algérienne" Il est l'un des plus éminents rédacteurs de la Déclaration du 1er novembre 1954 et réussit, avec l'aide de son adjoint Zighoud Youcef, à jeter les bases d'une organisation politico-militaire. Le 18 janvier 1955, alors qu'il n'avait pas encore 28 ans, Mourad Didouche meurt à la bataille du douar Souadek, Condé Smendou, dans le Constantinois. Il est ainsi le premier chef de zone à tomber en martyr.



BOOSTER VOTRE IMMUNITÉ

Des légumes d'hiver pour avoir la pêche



Quand les jours raccourcissent, que la fatigue se fait sentir et que le moral a tendance à se mettre en berne, on ne fait pas forcément les mêmes choix alimentaires que lorsque le soleil brille et qu'on a la pêche. Seulement, déprime et stress vont souvent de pair avec "malbouffe", junk food et sucreries... Pourtant les idées recettes ne manquent pas pour faire le plein d'énergie avec les fruits et légumes de l'hiver. Certains aliments associés dans la même assiette seront même particulièrement efficaces pour booster vos défenses alimentaires. La vitamine C, également connue pour son action anti-oxydante, est sans doute votre meilleure arme anti-fatigue. Alors, faites régulièrement le plein des aliments qui en contiennent (à vous les jus d'agrumes pressés au petit déjeuner) ou si vous préférez la vitamine C en complément alimentaire, faites-en plusieurs cures d'une semaine entrecoupées de périodes "sans". Les fruits exotiques (litchi, goyave, mangue, papaye...) sont les plus riches en anti-oxydants, à consommer sans modération. Le zinc que l'on retrouve dans les fruits de mer, la viande rouge, le jaune d'œuf, les céréales, le pain complet et les légumes (brocolis, champignon, épinard, haricot...) renforce le système immunitaire et vous aidera à lutter contre les rhumes et tous les autres virus de l'hiver. Donc, pour vous donner envie d'échapper à la tentation du fast-food ou du plateau télé sur le pouce, nous vous avons sélectionné des recettes rapides, avec des aliments d'hiver qui vous aideront à faire le plein de vitamines et de tous les nutriments essentiels pour affronter le froid. Et, pour les agrémenter, découvrez aussi quelles sont les meilleures épices anti-oxydantes de l'automne.

BRONCHITE
Soignez-la sans antibiotiques

Dans les transports en commun, dans les couloirs du boulot, à l'école... ça tousse partout ! Les bronchites sont de retour. Mais pas d'inquiétude: la bronchite, le plus souvent bénigne, guérit facilement... et sans antibiotiques !

PAR SORAYA HAKIM

1. Bronchite: les virus, principaux responsables

Dès que s'annoncent les premiers froids, les nez commencent à couler. Et parfois, comme le constate le bon sens populaire, le rhume "tombe sur les bronches", provoquant une inflammation: c'est la bronchite.

Si l'infection siège un peu plus haut, au niveau de la gorge, on parle de pharyngite ou de rhino-pharyngite; si les germes s'enfoncent plus profondément et qu'ils touchent le poumon, c'est une pneumonie, beaucoup plus rare.

Très contagieuses, pharyngites et bronchites sont particulièrement fréquentes en hiver. On reconnaît une bronchite aiguë à l'apparition de quintes de toux douloureuses, avec sensation de brûlure dans la poitrine. La fièvre, qui atteint 38-39°C environ, s'accompagne de maux de tête et de fatigue. Devant ces signes, il vaut mieux consulter.

Le médecin s'assure surtout qu'il n'existe pas de pneumonie. Puis il prescrit du repos et des médicaments destinés à combattre les symptômes: des antitussifs contre la toux, des antalgiques et des antipyrétiques contre la douleur et la fièvre. Aucun médicament n'est capable d'éliminer les virus, responsables de la majorité des bronchites. En revanche, le système immunitaire y parvient très bien, plus rapidement si vous vous abstenez de fumer.

2. Bronchite aiguë: elle guérit sans antibiotiques

En général, au bout de trois ou quatre jours, la toux devient grasse: l'expectoration (les crachats) est plus abondante, par-



fois gênante. Des médicaments, les mucolytiques, fluidifient les sécrétions et facilitent leur élimination.

Mais contrairement à ce que l'on croyait encore récemment, les antibiotiques, actifs sur les bactéries, sont inutiles dans 95 % des cas. La toux grasse ne correspond pas, comme on le croyait, à une surinfection par une bactérie, mais à une aggravation de l'inflammation.

Lorsque l'inflammation persiste, il est possible de la traiter par des corticoïdes en spray. Chez un adulte ne présentant pas de fragilité particulière, la bronchite aiguë guérit donc en une dizaine de jours, sans antibiotiques.

Si la toux persiste, il est important de consulter votre médecin. Découvrez aussi pourquoi il ne faut pas laisser traîner une bronchite.

3. Bronchite chronique: gare aux surinfections!

La bronchite chronique possède un seul point commun avec l'infection aiguë: c'est une inflammation due à une agression extérieure. Symptômes, gravité et agresseur diffèrent. Ici, la cause n'est pas un virus, mais le tabac et des polluants irritants. Longtemps typiquement masculine, la bronchite chronique tend à se féminiser. Cette maladie se caractérise par une toux

grasse apparaissant le matin, durant trois mois d'affilée et depuis deux années consécutives. Les fumeurs croient souvent qu'il est normal de tousser un peu chaque matin. Ils ont tort. Tel un signal d'alarme, la toux les avertit que l'heure est venue de cesser de fumer. S'ils ne le font pas, les symptômes s'aggravent. Le souffle devient plus court, à l'effort puis au repos. Les bronches s'obstruent et, petit à petit, la maladie évolue vers l'insuffisance respiratoire.

A ce stade, il faut apporter au malade de l'air enrichi en oxygène, plusieurs heures par jour, voire en permanence. Heureusement, ceux qui renoncent à la cigarette avant que les poumons ne souffrent vraiment récupèrent peu à peu leur fonction pulmonaire. Surtout si, dans le même temps, ils se réadaptent à l'effort avec l'aide d'un kinésithérapeute.

Si vous fumez et si vous toussiez le matin, consultez sans attendre. Cela vous évitera de rester cloué au lit pendant l'hiver, à cause d'infections respiratoires d'autant plus graves que les bronches sont fragilisées. A noter que lorsque ces infections augmentent la gêne respiratoire, elles nécessitent, elles, un traitement par antibiotiques.

S. H. Soirce Top Santé

EHU 1 NOVEMBRE 54 ORAN

Une première intervention chirurgicale colorectale

Une première opération, à l'échelle nationale, de chirurgie colorectale par coelioscopie a été effectuée samedi dernier au niveau de l'EHU "1er novembre 1954" d'Oran. Cette intervention chirurgicale, par voie coelioscopique, sur un cancer du colon, a été pratiquée par une équipe de chirurgiens algériens de l'EHU "1er Novembre 1954 d'Oran en collaboration avec une équipe du centre hospitalo-universitaire de Montpellier (France)", ont expliqué les médecins.

"Cette opération, retransmise par vidéo, s'est déroulée en même temps qu'une autre intervention chirurgicale classique dans un autre bloc opératoire aux fins de comparaison et de pédagogie", a souligné le professeur Mohamed Boubekeur, chef de service de chirurgie générale et de laparoscopie à l'EHUO, en marge des "troisièmes cours de chirurgie



de laparoscopie".

Selon le professeur Boubekeur, ces "cours de coelioscopie", qui se tiennent du 15 au 16 janvier à l'EHU 1er novembre 1954 d'Oran, sont dédiées à la formation continue des chirurgiens algériens dans la spécialité et encadrés par une équipe d'experts français du CHU de Montpellier (France) conduite par le professeur Francis Navarro.

"Il s'agit pour l'Algérie de ne pas se limiter uniquement à la chirurgie de la vésicule biliaire de manière conventionnelle qui est à la portée de tous les chirurgiens, mais de former les chirurgiens à la voie mini-invasive (sans ouverture), pour le confort du malade", a-t-il poursuivi.

"Grâce aux nouvelles technologies, tout est réduit, à commencer par les coûts d'hospitalisation, le degré d'infection post-opératoire et le traumatisme",

a-t-il ajouté. Le professeur Boubekeur a indiqué, par ailleurs, que l'EHU "1er novembre" d'Oran forme actuellement des chirurgiens algériens pour d'autres pathologies plus avancées tels que le cancer du colon, du rectum, du foie et de l'utérus.

D'autres prouesses sont attendues dans les jours à venir, selon la même source, qui a annoncé une intervention chirurgicale par voie mini invasive sur le foie, l'utérus et les annexes, demain dimanche, et une greffe de l'hépatique le 29 janvier prochain à l'EHU Oran.

Par ailleurs, un service d'oncologie sera créé prochainement au niveau de l'EHU et des journées sur la chirurgie biliaire par voie coelioscopique seront organisées à partir du 2 mars prochain dans cet établissement, a-t-il ajouté.

APS



Hachis Parmentier



Ingrédients :
1 kg de pommes de terre
450 g de viande hachée
100 g de gruyère râpé
2 c. à soupe de persil émincé
50 g de beurre
25 cl de lait
2 c. à soupe de crème fraîche
1 jaune d’œuf
2 oignons hachés
1 gousse d’ail
Sel, poivre
Muscade

Préparation :
Laver, éplucher les pommes de terre, les couper en cubes.
Faire cuire à l’eau bouillante salée ces morceaux de pommes de terre sur feu moyen, pendant 12 minutes, les égoutter, les réduire en purée. Pour la farce, faire étuver les oignons hachés, le persil émincé, l’ail écrasé, la viande hachée, sel, poivre dans 20 g de beurre.
Mettre dans un bol la purée, ajouter 30 g de beurre, le lait, la crème fraîche, le jaune d’œuf, la muscade, saler et poivrer, bien mélanger.
Beurrer un plat allant au four et verser la moitié de la purée, mettre la farce au dessus, couvrir avec le reste de purée, parsemer de fromage râpé. Cuire dans un four moyennement chaud pendant 20 minutes jusqu’à ce qu’il soit bien doré.

Tarte au citron



Ingrédients pour la pâte sablée :
250 g de farine
25 g de sucre en poudre
125 g de beurre mou
1 œuf
1 pincée de sel fin

Pour la crème :
200 g de sucre
4 œufs
100 g de beurre mou
1 zeste de citron
Le jus de 3 citrons plus de l’eau (15 centilitres en tout)

Préparation :
Préparer la pâte sablée en mettant tous les ingrédients dans un saladier. La travailler entre les doigts et la ramasser en boule. Le mélange doit être homogène. Etaler la pâte et foncer le moule.
Préparer la crème : Mettre le sucre, les oeufs entiers, le beurre et le zeste de citron. Presser ensuite les citrons et ajouter l’eau pour avoir en tout 15 cl. Ajouter ce jus à la préparation. Verser dans le moule et faire cuire à four moyen (thermostat 175 ou 200 ° C) pendant 30 min environ. Démouler tiède et saupoudrer de sucre glace.

MINCEUR
FAIRE UN RÉGIM DETOX

Pour aider notre corps à se purifier, perdre quelques kilos, il existe quelques règles à suivre. C'est parti pour un régime express detox !

Qu’est-ce que le régime detox ?
À proprement parler, c’est une "détoxification". Par un choix d'aliments particuliers, la detox sert à purifier l'organisme et à le débarrasser des toxines emmagasinées. En d'autres termes, le régime detox permet de "décrasser" son corps et de repartir sur des bases plus saines.

Deux jours de repos... pour la tête et le corps !
Pour rééquilibrer le corps, pensez à prendre deux jours de tranquillité, un week-end par exemple. L'objectif est de se reposer, de se relaxer et de laisser les activités trop vives au placard. Pas question d'aller en mission shopping ou de faire un sport trop intense ! Pendant une cure detox, même express, le corps est affaiblit. C'est pourquoi il est important de ne pas faire trop d'effort pendant la durée de la cure.

Eliminer les sucres et graisses :
Une fois le week-end arrivé, première étape cruciale de la detox : éliminer tous les sucres et les graisses présents dans les aliments et les boissons. Ce qui signifie : zéro gâteaux secs, pas de fromages ni de viandes rouges, rien de transformé et que du naturel ! Pas de plats préparés, de sodas, pas d'aliments "blancs" et donc raffinés (riz blanc, farine, sucre raffiné, beurre...) mais préférer le complet et le non-raffiné !

Boire entre 1,5 et 2 litres par jour :
Que ce soit sous forme d'eau, de tisanes, de thé, de bouillons ou de potages, l'hydratation est particulièrement importante pendant la detox. C'est en grande partie par elle que l'élimination des toxines se fait et que le corps se purifie. Mais attention, pas de produits industriels, que du fait maison.



Privilégier fruits et légumes :
A les choisir de préférence bio. Les fruits et légumes de saison regorgent de vitamines et aident le corps à éliminer en douceur les toxines. A cuisiner sans chichis à la vapeur, crus, à l'eau, en papillote, au grill...

Faire de l'exercice :
Si pendant une cure detox, pratiquer une activité physique intense n'est pas conseillé, il est cependant recommandé de faire de l'exercice en douceur : yoga, méditation... De quoi être relaxée et commencer une nouvelle année en beauté !

AU JARDIN

Planter les pommes de terre

fumier en hiver et un bon labour s'avèrent efficaces. Les oublieux peuvent enrichir et ameublir avant plantation...

Planter en ligne :
La plantation se fait sur des lignes distantes de 40 à 50 cm. Pour les tracer, aidez-vous d'un cordeau (une ficelle et deux bâtons). Creusez un sillon d'une quinzaine de centimètres de profondeur avec une serfouette ou une houe. Poser les plants

Buttage :
Lorsque les pousses sortent du sol et atteignent une quinzaine de centimètres, remontez la terre autour des pieds. Cette opération appelée buttage favorise l'écoulement de l'eau de pluie et d'arrosage ; elle stimule également la formation des tubercules et évite leur verdissement. A renouveler par la suite.

La récolte :
Les premières récoltes se font fin mai. Soulevez les pieds à l'aide d'une fourche bêche en veillant à ne pas abîmer les tubercules. L'opération est plus simple par beau temps ; cela permet également de laisser sécher vos pommes de terre au soleil avant de les rentrer.



Voilà bien un légume de base que beaucoup de jardiniers avaient délaissé. Mais de nos jours, avec la flambée du prix des fruits et légumes et l'intérêt pour les produits sains, assurer sa production de pommes de terre au potager reprend du sens. Et en plus, c'est facile !

Semences pré-germées à partir de

janvier :
Si vous tenez à reproduire des variétés bien particulières, c'est dès janvier qu'il faut mettre en végétation les tubercules conservés depuis l'automne.

Préparation du sol :
La pomme de terre aime les terres profondes et riches. Un apport de compost ou de

A S T U C E S

Eviter la moisissure des racines



Pour éviter que les racines de vos boutures ne moisissent dans l'eau, posez au fond du pot un morceau de charbon de bois.

Plantes : savoir quand les arroser



Tapotez le pot avec un couteau. Si vous obtenez un bruit sourd, ce n'est pas la peine d'arroser. Si le son est clair, alors la plante a besoin d'eau.

Engrais naturel



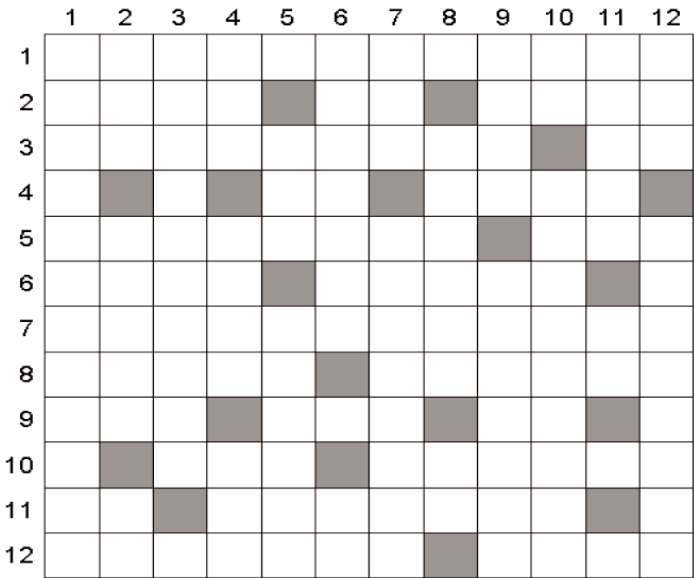
Coupez des peaux de bananes en petits morceaux et mélangez-les dans la terre ; le potassium se répandra.

Conserver plus longtemps les fleurs en vase



Coupez fréquemment le bout des tiges en biseau, sous l'eau. Otez les feuilles les plus basses. Ajoutez dans l'eau du vase un peu de limonade. Vous assurerez ainsi leur longévité.

Mots Croisés N°438

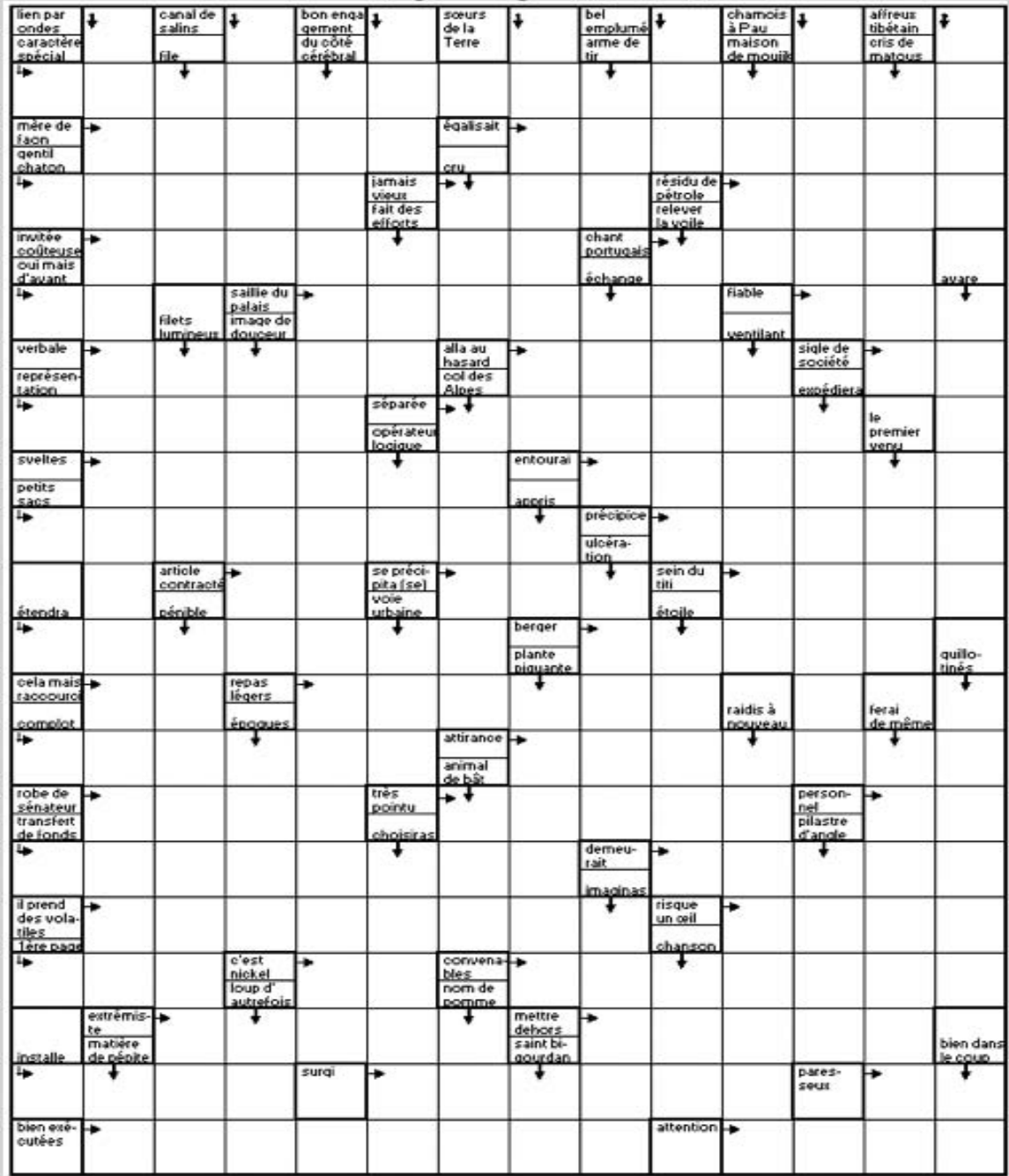


- Horizontalement :**
- 1. Optiquement
 - 2. Notification.
 - Alternative. Huitième fils de Jacob
 - 3. Officialiser. Bradype
 - 4. Carcasse. Ville de Suisse
 - 5.Allergie. Brevet de technicien supérieur
 - 6. Rivière de France. Débandades
- Verticalement :**
- 1. Plus-value
 - 2. Petit if. Prophète biblique. Hectare
 - 3. Flécher
 - 4. Etats-Unis. Dernier repas de Jésus-Christ. Fait qqch
 - 5. Apanage. Débris d'un objet en verre
7. Ville des Laurentides
8. Facile. Acariens
9. Cheville. Carrelage. Note
10. De très près. Gouvernement de la Bastille (1740-1789)
11. Marque de la surprise. Verre
12. Ouverture de nez. Région de l'ouest de la France
6. Distractions. Belgique
7. Parcourus des yeux. Fidèles
8. Commune de Belgique. Année lumière
9. Jules. Changer
10. Vis. Lancinante
11. Vide total. Union européenne
12. Choix. Différez

SUDOKU N°438

1	2		7				3	9
						4		
8	4		5		9			
	6	4		5				2
9						1		5
	7				2	3		6
	9		2		4		5	
4				9				
			8		7	9	1	4

Mots Fléchés N°438



Mots-Maxi N°438

Créez le maximum de mots à partir des dix lettres proposées.

LETTRES PROPOSÉES :

I I E B D J F E N W

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°437

PANEGYRIQUES
ERIGES . LUTTE
DA . ANESSE . UR
ECUYERE . TOIT
SERER . PNEUS .
TETRAS . U . T . A
R . I . LANIERES
ENCHEVETRER .
MUA . MACS . RIT
ELISENT . A . VA
N . RANTANPLAN
TIELT . RAIENT

MOTS FLECHÉS N°437

• C • S • R • T • U • G • A
U L C E R A T I O N • A R S
• I R R E D U C T I B L E S
A M O R T I E • E R A B L E
• A C E R E R • A • O D E U R
S T O R E • I R O N I E • V
• I D • C R O A S S A • L I
A S I N I E N N E • N O U S
• A L E • E S T • P E R E •
S T E R E R • E P I • S U C
• I • E R A I L L A S • R H
C O P I E • N E A N T I S A
• N A S S E S • N O E L • T
O S T • I R I S E • M E L A
• A L P E S T R E • S A I
P L U I E • T E A M S • Z N
• E G A L E E • I P E C A S
E V E • E S • E T I R E R •
• A R E • C H U • R A P E R
A N A R C H I S T E • E T E
• T I S S E E • C R I S S A

SUDOKU N°437

2	1	3	9	5	8	4	7	6
8	4	7	2	1	6	9	3	5
5	6	9	4	3	7	2	1	8
7	5	6	1	2	9	3	8	4
1	3	8	6	4	5	7	2	9
9	2	4	8	7	3	5	6	1
6	8	2	3	9	4	1	5	7
4	7	1	5	8	2	6	9	3
3	9	5	7	6	1	8	4	2

MOTS-MAXI

DÉFINIE
FIDJEN
BIFIDE
DÉBINE
DÉFINI
ÉFENDI
FINIE
BÉNEF
DIÈNE
NIÉBÉ

PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI

				
06:20 Zoé Kézako 06:35 Zoé Kézako 06:45 Tfou 08:20 Météo 08:25 Télésopping 09:15 Soeur Thérèse.com 11:00 Météo 11:05 Las Vegas 11:50 Petits plats en équilibre 12:00 Les 12 Coups de Midi ! 12:50 L'affiche du jour 13:00 Journal 13:40 Petits plats en équilibre 13:50 Météo 13:55 Les feux de l'amour 14:55 L'ombre d'une rivale 16:45 Brothers & Sisters 17:35 Brothers & Sisters 18:25 Une famille en or 19:05 Le juste prix 19:55 Météo 20:00 Journal 20:35 C'est ma Terre 20:39 Météo 20:42 Météo des neiges 20:45 Alice Nevers, le juge est une femme 21:40 Alice Nevers, le juge est une femme 22:35 Alice Nevers, le juge est une femme 23:35 Esprits criminels 00:20 Esprits criminels 01:15 Reportages 02:25 Sept à huit 03:25 Tous ensemble 04:10 Sur les routes d'Ushuaïa	06:00 Les Z'Amours 06:25 Point route 06:30 Télématin 09:05 Dans quelle éta-gère 09:10 Des jours et des vies 09:35 Amour, gloire et beauté 09:55 C'est au programme 10:50 Météo 10:55 Motus 11:30 Les Z'Amours 12:00 Tout le monde veut prendre sa place 12:55 Soyons clairs 12:58 Météo 13:00 Journal 13:50 Météo 13:55 Consomag 14:00 Toute une histoire 15:10 Comment ça va bien ! 16:15 Le Renard 17:10 Paris sportifs 17:20 En toutes lettres 17:55 CD'aujourd'hui 18:00 On n'demande qu'à en rire 19:00 N'oubliez pas les paroles 19:40 Comprendre la route, c'est pas sorcier 19:45 Météo 19:50 Météo des neiges 20:00 Journal 20:30 Météo 20:35 A vous de juger 23:00 Ma maison de A à Z 23:05 Infrarouge 00:00 Dans quelle éta-gère 00:05 Journal de la nuit	06:00 Euronews 06:40 Plus belle la vie 07:10 Ludo 08:50 Des histoires et des vies 09:45 Inspecteur Derrick 10:40 Côté maison 11:10 Côté cuisine 11:40 Consomag 11:45 Le 12/13 11:50 Edition de l'outre-mer 11:55 12/13 Météo 12:00 Journal régional 12:25 Journal national 12:55 Météo 13:00 30 millions d'amis 13:35 En course sur France 3 13:55 En quête de preuves 14:45 Keno 14:55 Questions au gouvernement 16:05 Nous nous sommes tant aimés 16:38 Culturebox 16:40 Slam 17:15 Un livre un jour 17:20 Des chiffres et des lettres 18:00 Questions pour un champion 18:35 Météo des neiges 18:40 19/20 Edition nationale 18:43 Edition régionale et locale 18:58 Journal régional 19:25 Journal national 19:58 Météo 20:00 Tout le sport 20:05 Comprendre la route, c'est pas sorcier 20:10 Plus belle la vie 20:35 Entre ses mains	06:00 M6 Music 07:00 Météo 07:05 M6 Kid 07:20 Disney Kid Club 08:05 Météo 08:10 M6 clips 08:55 Météo 09:00 M6 boutique 10:00 Météo 10:05 Dr Quinn, femme médecin 10:55 Dr Quinn, femme médecin 11:45 Dr Quinn, femme médecin 12:40 Météo 12:43 Météo des neiges 12:45 Le 12 45 13:00 Scènes de ménages 13:40 Météo 13:45 Un si bel inconnu 15:30 Et si on échangeait nos vies ! 17:00 Ma famille d'abord 17:40 Un dîner presque parfait 18:45 100 % mag 19:40 Météo 19:43 Météo des neiges 19:45 Le 19 45 20:05 Scènes de ménages 20:45 Lie to Me 21:30 Lie to Me 22:25 Lie to Me 23:15 Accusé à tort 00:20 Accusé à tort 01:20 Life on Mars 02:05 Life on Mars 02:45 Météo 02:47 Météo des neiges 02:50 Turbo	19:00 Arte Journal 19:30 Globalmag 19:55 Danse avec les poissons 20:40 Coeurs 22:40 Wild Thing 23:35 Tracks 00:25 Le cabinet du docteur Hasenbein 02:00 Cold Fever 03:25 Broken Tail, le dernier voyage d'un tigre

PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI

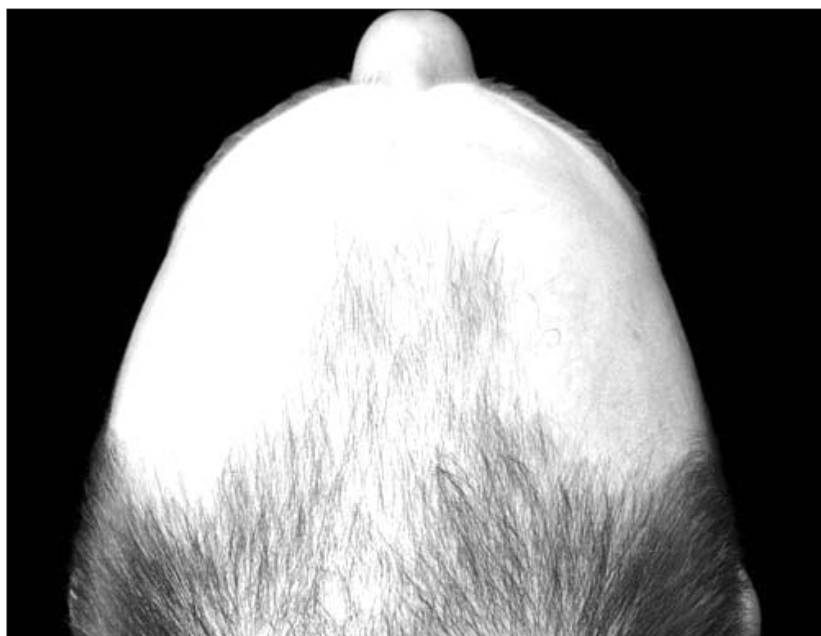
				
06:20 Zoé Kézako 06:35 Zoé Kézako 06:45 Tfou 08:20 Météo 08:25 Télésopping 09:15 Soeur Thérèse.com 11:00 Météo 11:05 Las Vegas 11:50 Petits plats en équilibre 12:00 Les 12 Coups de Midi ! 12:50 L'affiche du jour 13:00 Journal 13:40 Petits plats en équilibre 13:50 Météo 13:55 Les feux de l'amour 14:55 Pour l'amour de Grace 16:45 Brothers & Sisters 17:35 Brothers & Sisters 18:25 Une famille en or 19:05 Le juste prix 19:50 Là où je t'emmènerai 19:55 Météo 20:00 Journal 20:35 Courses et paris du jour 20:39 Météo 20:40 Trafic info 20:45 Le plus grand quiz de France 23:15 C'est quoi l'amour ? 01:25 Confessions intimes 03:20 Trafic info 03:25 50 mn Inside 04:20 Sur les routes d'Ushuaïa 04:45 Musique 05:00 Sur les routes d'Ushuaïa 05:25 Reportages	06:00 Les Z'Amours 06:25 Point route 06:30 Télématin 09:00 Point route 09:05 Dans quelle éta-gère 09:10 Des jours et des vies 09:35 Amour, gloire et beauté 10:00 C'est au programme 10:50 Météo 10:55 Motus 11:30 Les Z'Amours 12:00 Tout le monde veut prendre sa place 12:54 Soyons clairs 12:55 Météo 13:00 Journal 13:50 Météo 13:52 Consomag 14:00 Toute une histoire 15:10 Comment ça va bien ! 16:15 Le Renard : Trop d'amour 17:10 Paris sportifs 17:11 Point route 17:15 En toutes lettres 17:55 CD'aujourd'hui 18:00 On n'demande qu'à en rire 18:50 Point route 19:00 N'oubliez pas les paroles 19:45 Comprendre la route, c'est pas sorcier 19:50 Météo 19:53 Météo des neiges 20:00 Journal 20:30 Météo 20:35 La dame de pique 22:05 Avocats & Associés	06:00 Euronews 06:40 Plus belle la vie 07:10 Ludo 08:50 Des histoires et des vies 09:50 Inspecteur Derrick 10:40 Côté maison 11:10 Côté cuisine 11:40 Consomag 11:45 Le 12/13 11:50 Edition de l'outre-mer 11:55 Météo 12:00 Edition régionale 12:25 Journal national 12:55 Météo 13:00 30 millions d'amis 13:35 En course sur France 3 13:55 En quête de preuves 14:45 Keno 14:55 Inspecteur Frost 16:38 Culturebox 16:40 Slam 17:10 Un livre un jour 17:20 Des chiffres et des lettres 17:55 Questions pour un champion 18:35 Météo des neiges 18:40 19/20 Edition nationale 18:43 Edition régionale et locale 18:58 Journal régional 19:25 Journal national 19:58 Météo 20:00 Tout le sport 20:05 Comprendre la route, c'est pas sorcier 20:10 Plus belle la vie 20:35 Thalassa 22:25 Une histoire épique	06:00 M6 Music 07:00 Météo 07:05 M6 Kid 07:20 Disney Kid Club 08:05 Météo 08:10 M6 clips 08:55 Météo 09:00 M6 boutique 10:00 Météo 10:05 Dr Quinn, femme médecin 10:55 Dr Quinn, femme médecin 11:45 Dr Quinn, femme médecin 12:40 Météo des neiges 12:43 Météo 12:45 Le 12 45 13:00 Scènes de ménages 13:40 Météo 13:45 Marions-les ! 15:30 Bricolage et remue-ménage 17:40 Un dîner presque parfait 18:45 100 % mag 19:40 Météo des neiges 19:43 Météo 19:45 Le 19 45 20:05 Scènes de ménages 20:45 N.C.I.S. 21:30 N.C.I.S. 22:25 N.C.I.S. 23:10 Nip/Tuck 00:05 Nip/Tuck 00:55 Earl 01:20 Earl 01:50 Météo 01:53 Météo des neiges 01:55 M6 Music	19:00 Arte Journal 19:30 Globalmag 19:55 Danse avec les poissons 20:40 Le tour d'écrou 22:10 Voyage au coeur du LSD 23:00 Le coeur de Jénine 00:40 Court-circuit 00:41 Nue 00:49 Ô jeunesse 00:58 Clichés 01:05 Seconde peau

Des cellules souches contre la chute des cheveux

Un manque de cellules souches actives dans les follicules pileux serait à l'origine de la calvitie.

La chute de cheveux, ou calvitie, dont la forme la plus commune est l'alopecie androgénétique, touche un homme sur deux après 50 ans, et les femmes ne sont pas épargnées. Elle est due à une sensibilité génétique du cuir chevelu aux androgènes – les hormones masculines – et s'installe lentement, par régions chez l'homme et de façon diffuse chez la femme. Les follicules pileux – là où naissent les cheveux – du front, des tempes et du sommet du crâne sont les plus sensibles aux perturbations hormonales. Ils deviennent de plus en plus petits et finissent par ne plus produire de cheveux. L'équipe de Georges Cotsarelis, de l'Université de Pennsylvanie à Philadelphie, aux États-Unis, vient de montrer que l'alopecie est liée à un dysfonctionnement des cellules dites progénitrices, présentes dans la gaine épithéliale externe des follicules pileux.

Dans le cuir chevelu et la peau, tous les follicules pileux contiennent un réservoir de petites cellules souches au repos (quiescentes) ; celles-ci se divisent au début de chaque cycle de croissance du cheveu ou lors d'une blessure. Elles se différencient en cellules dites progénitrices, qui se multiplient davantage et fournissent de nouvelles cel-



lules pour la reconstruction du cheveu ou remplacent les cellules perdues.

Or les personnes souffrant d'alopecie androgénétique présentent des follicules pileux plus petits. Est-ce parce que ces derniers disposent de moins de cellules souches ? Pour tester cette hypothèse, les biologistes américains ont étudié les cellules souches et progénitrices des crânes de 54 hommes, souffrant ou non de calvitie commune. Ils ont constaté que tous les hommes présentent dans leurs follicules pileux la même quantité de petites cellules souches quiescentes. En revanche, les chauves ont beaucoup moins de cellules progénitrices, plus actives –

et plus grosses – que les cellules souches. Cela suggère un défaut de transformation des cellules souches en cellules progénitrices chez les personnes souffrant de calvitie. Ce n'est donc pas le nombre, mais bien la fonctionnalité des cellules souches du cheveu qui est perturbée au cours de l'alopecie.

En outre, les biologistes ont montré chez la souris que les cellules progénitrices peuvent former de nouveaux follicules pileux dans une peau qui en est dépourvue. Dans l'espoir d'un traitement, peut-être faut-il se pencher sur un moyen de rétablir ou de maintenir la conversion des cellules souches en cellules progénitrices.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

PIÈCES STANDARDISÉES

Invention de Eli Whitney

SECTEUR Industrie

DATE 1798

En 1798, l'industriel Eli Whitney signe avec le gouvernement américain un contrat pour la fabrication de 10.000 mousquets. Dans cette toute jeune Amérique, qui manque de main d'œuvre qualifiée, les délais demandés par le président Jefferson – deux ans – sont extrêmement courts. Face à ce véritable défi, Whitney imagine une solution qui lance le principe de la production en série : l'utilisation de pièces standardisées. Chaque ouvrier travaille sur la fabrication d'une pièce bien précise, selon des normes définies. Les tâches sont donc simples, rapides, et elles per-



mettent de créer des pièces identiques et interchangeable. Ce principe simple, qui était déjà utilisé par Gutenberg avec ses caractères mobiles, est rapidement

adopté sur le Nouveau Monde. La standardisation des pièces est aujourd'hui l'un des principes de base de la production et de la consommation de masse.

ENVIRONNEMENT

Réchauffement et population accrue entraîneraient des pénuries alimentaires d'ici 2020



Le réchauffement possible d'au moins 2,4 degrés de la température du globe d'ici 2020 combiné à un important accroissement de la population va créer des pénuries mondiales dans la production des principales cultures, prédit mardi dernier un rapport d'experts privés.

Si rien de plus n'est fait pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, dont surtout le CO2 produit par la combustion des hydrocarbures et du charbon, un tel scénario est alors très plausible, insistent les auteurs de cette étude publiée par l'"Universal Ecological Fund", une organisation non gouvernementale argentine avec des bureaux aux États-Unis.

Les experts du Groupe international d'experts sur le climat (Giec) avaient déjà déterminé en 2006 qu'une hausse de la température terrestre de plus de 2 degrés au-dessus de celle d'avant l'ère pré-industrielle "serait dangereuse".

La combinaison de l'impact de la montée des températures sur la production agricole et de la croissance de la population mondiale, qui devrait atteindre 7,8 milliards d'individus en 2020 (plus 900 millions par rapport à aujourd'hui) entraînera des pénuries pour trois des quatre principales cultures du globe, selon eux. La production mondiale de blé subira un déficit de 14% par rapport à la demande d'ici dix ans. Ce chiffre sera de 11% pour le riz et de 9% pour le maïs.

Le soja est la seule culture majeure qui connaîtra une augmentation de sa production, permettant un excédent de 5% sur la demande, selon cette projection.

L'eau et le climat, deux ingrédients essentiels à la production alimentaire, seront particulièrement affectés par le réchauffement, relève le climatologue Osvaldo Canziani, un des anciens responsables du Giec et principal conseiller scientifique pour ce rapport.

En outre, la plupart des terres arables dans le monde sont déjà exploitées, rappellent ses auteurs.

L'eau disponible, principalement sous forme de précipitations, et les conditions climatiques seront donc les deux facteurs les plus déterminants pour la production alimentaire mondiale, avec des effets négatifs pour les régions devenant plus sèches, et positifs pour celles plus humides et chaudes.

L'Inde, second producteur mondial de riz et de blé, pourrait subir une diminution de jusqu'à 30% de ces deux récoltes.

En revanche, la Chine, plus grand producteur de riz et de blé et second de maïs devrait accroître ces productions de 20%.

En Europe, les pays du Nord, comme la Suède ou la Norvège, bénéficieront du réchauffement pour voir leurs rendements de blé grimper de 3 à 4% d'ici 2020, selon ce rapport.

Mais les pays européens du bassin méditerranéen dont l'Italie, l'Espagne et la France subiraient une baisse de 10% de l'ensemble de leurs récoltes, surtout des raisins dont ils représentent ensemble aujourd'hui 30% de la production mondiale.

L'Amérique latine et les Caraïbes devraient voir leurs récoltes de blé, de riz, de maïs et de soja diminuer de 2,5 à 5% d'ici dix ans, mais le Brésil et l'Argentine devraient pouvoir accroître leur production de soja de 21 et 42% respectivement.

L'impact du changement climatique sur les secteurs productifs de l'économie latino-américaine serait une réduction de 1,3% du PIB de la région si la température moyenne augmente de 2 degrés, note le rapport.

En Amérique du Nord, une baisse des précipitations va surtout toucher les États-Unis, notamment l'ouest, posant des problèmes d'irrigation et affectant diverses productions comme le raisin.

Si les auteurs prévoient une certaine augmentation des rendements de blé dans les Grandes Plaines, ils prédisent une réduction des récoltes de maïs et de soja dans la "Corn belt". Enfin l'Afrique devrait voir les deux tiers de ses terres arables disparaître d'ici 2025 en raison de la sécheresse.

COMPRENDRE LA SCIENCE

Ouragans, typhons, tempêtes tropicales : vont-ils s'accroître ?

Les phénomènes météorologiques extrêmes que sont les ouragans, les tornades et les tempêtes tropicales sont très difficiles à évaluer. Difficile donc de savoir si ces phénomènes extrêmes vont se multiplier et s'intensifier à l'avenir, avec le changement climatique.

Les scientifiques ont cependant pu observer depuis 50 ans une tendance à la chaleur, à l'intensification du cycle de l'eau et, de manière plus aléatoire, à un renforcement des tempêtes.

Intensification des tempêtes



tropicales et ouragans

En ce qui concerne les tempêtes violentes, les données sont plus compliquées à interpréter

étant donné leur importante variabilité naturelle. Cependant, le nombre moyen annuel d'ouragans violents (catégorie 4 et 5) a aug-

menté de 75 % depuis 30 ans et la puissance de ces tempêtes semble s'accroître.

L'étude de l'énergie dégagée par les tempêtes tropicales (PDI pour Power Dissipation Index) montre en effet une croissance depuis 30 ans, de manière parallèle à l'élévation des températures moyennes des océans.

Ce parallélisme est cohérent avec les conditions de formation et de développement des ouragans. Ceux-ci se forment en effet lorsque la température de surface des océans est supérieure à 26°C et

leur puissance dépend de la force de convection entre la surface chaude et la haute atmosphère (stratosphère) froide.

Réchauffement climatique : les typhons et cyclones vont s'accroître

Or il se trouve que le réchauffement de la planète entraîne un réchauffement des océans et un refroidissement de la stratosphère qui amplifie la différence de température entre surface et haute atmosphère. Il est donc vraisemblable que l'activité cyclonique s'intensifie, même s'il reste à le confirmer.

Horaires des prières		
Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 6h01	Fadjr : 6h20	Fadjr : 6h35
Dohr : 12h40	Dohr : 12h59	Dohr : 13h17
Asr : 15h22	Asr : 15h41	Asr : 16h03
Maghreb : 17h41	Maghreb : 18h00	Maghreb : 18h22
Icha : 19h09	Icha : 19h28	Icha : 19h48

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

TIZI-OUZOU

63 suicides en 2010...

La wilaya de Tizi-Ouzou continue d'enregistrer un nombre élevé de suicides. Rien que pour l'année 2010, soixante-trois (63) personnes se sont donné la mort par pendaison. Parmi ces dernières, on enregistre dix femmes et cinq enfants. L'âge de ces personnes s'étale de 12 à 83 ans.

...4.893 affaires traitées par la sûreté

Les différents services de la sûreté de la wilaya de Tizi-Ouzou ont eu à traiter, au total, 4.893 affaires mettant en cause 4.264 personnes au cours de l'année écoulée. C'est ce qui ressort, de prime abord, du bilan communiqué hier à la presse par cette institution. Au chapitre des affaires relatives aux crimes et délits contre les biens, dont les vols à main armée, vols par effraction, vols avec circonstances aggravantes, vols de véhicules automobiles, tentatives de vols et autres, les services de la Police judiciaire ont traité 1.838 affaires mettant en cause 779 individus qui ont été interpellés et présentés devant le parquet. Par ailleurs, et s'agissant des affaires inhérentes aux crimes et délits contre les personnes : assassinat, homicide, enlèvements et séquestrations, au total 856 affaires ont été enregistrées avec l'implication de 1.167 personnes. Au volet des affaires ayant rapport avec les infractions économiques et financières, la sûreté de wilaya a enregistré 218, dont celles liées à l'escroquerie, aux abus de confiance, à l'émission de chèques sans provision, atteinte à l'économie nationale, fausse monnaie, faux et usage de faux et contrefaçon. Le nombre de mis en cause s'élève à 318. Quant au volet relatif aux infractions à la législation des stupéfiants et des substances psychotropes, le même service a pris en charge 159 affaires mettant en cause 229 individus.

Hannachi et Raouraoua au tribunal le 30 janvier

Le président de la JSK, Moh Chérif Hanachi comparaitra devant le tribunal de Bir Mourad Rais (Alger) le 30 du mois en cours avons-nous appris hier de sources crédibles. Hannachi répondra à la convocation du tribunal sus-cité suite à la plainte déposée par le président de la FAF, Raouraoua. La justice se saisit enfin d'un conflit qui a fait couler beaucoup d'encre et qui a opposé les deux hommes. Pour rappel, Hannachi avait adressé des critiques acerbes et des accusations graves contre Raouraoua. Le conflit avait éclaté après le match de la JSK contre El Ahly du Caire dans le cadre de la compétition de la ligue des champions d'Afrique. Le procès sera-t-il enfin l'épilogue de cette affaire ? On le saura bientôt.

L. B.

I. A.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE REVIENT SUR LA CRÉATION DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ALN
«L'EMG A INSUFFLÉ UNE NOUVELLE DYNAMIQUE À L'ACTION ARMÉE»

La création de l'état-major général de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1960 a insufflé une nouvelle dynamique à l'action armée qui a mené finalement au recouvrement de l'indépendance nationale, a affirmé, hier à Alger, le ministre des Moudjahidine, M. Mohamed Cherif Abbès.

PAR INES AMROUDE

Intervenant dans le cadre d'une conférence organisée à l'occasion du 51e anniversaire de la création de l'état-major général de l'ALN, le ministre a indiqué que la création de cette structure a été l'aboutissement d'un long processus de structuration et d'organisation de l'ALN. Mettant en exergue le rôle joué par ses dirigeants durant la guerre de Libération nationale, M. Cherif Abbès a souligné, rapporte l'APS, que la création de l'état-major général a permis de renforcer la coordination et la communication entre les wilayas historiques, notamment en ce qui concerne la planification des opérations militaires tout au long des frontières, en se basant sur le principe de transfert des responsables d'une wilaya à l'autre. Evoquant les circonstances ayant marqué la création de l'état-major général, le ministre des Moudjahidine a indiqué que cela répondait plus particulièrement aux besoins de l'ALN en armement et la nécessité de coordonner les opérations militaires au niveau des frontières, précisant que l'état-major aura été l'un des instruments organisationnels les plus efficaces, ayant permis à l'ALN de disposer des meilleures conditions possibles dans



la lutte pour l'indépendance. Pour sa part, le général Boualem Madi, directeur de la communication, de l'information et de l'orientation au ministère de la Défense nationale, a relevé l'importance de l'état-major général dont la création a permis l'unification des rangs et la multiplication des opérations militaires contre l'ennemi colonial, ce qui a, a-t-il dit, accéléré le recouvrement de l'indépendance nationale.

Il a appelé, en cette occasion, l'ensemble des moudjahidine qui ont participé à la guerre de Libération nationale à contribuer, par leurs témoignages, à l'écriture de l'Histoire de la Révolution algérienne.

Pour sa part, le commandant Azzedine, membre de l'EMG a affirmé que l'état-major général, qui avait la responsabilité de conduire et de coordonner les opérations militaires, a eu le haut commandement sur l'Armée de Libération nationale

(ALN). Le commandant Azzedine a indiqué que l'EMG, né du comité interministériel de guerre (CIG), a eu sous son autorité, conformément à la circulaire gouvernementale du 31 janvier 1960, les chefs de wilaya et le commandement des frontières pour toutes les questions militaires, tout comme il était responsable de l'instruction militaire des cadres et des camps de repos.

Il était également chargé des questions de stratégie et de tactique militaires, a-t-il ajouté.

Rappelant le contexte dans lequel a été créé l'EMG, le commandant Azzedine a mis en exergue le rôle du congrès de la Soummam qui a réussi à structurer le Front de libération nationale (FLN) et l'ALN, avec la mise en place du Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA) et le Conseil de coordination et d'exécution (CCE) qui était chargé de la coordination politico-militaire.

APRÈS DES COMPLICATIONS DE SA BLESSURE

Berriah de retour à Alger pour une prise en charge médicale

L'arrière-droit de l'équipe nationale algérienne de handball, qui participe actuellement à la 22e édition du Mondial suédois, Abderrahim Berriah, est rentré avant-hier mardi à Alger à 18h30, pour une prise en charge médicale, a-t-on appris hier, auprès de la Fédération algérienne de handball (FAHB).

Souffrant de complications de sa blessure après son match contre la Serbie, il est de ce fait out pour le reste de la compétition. Abderrahim Berria sera reçu, aujourd'hui jeudi, par le docteur Zemmouri spécialiste en traumatologie et connu dans les milieux sportifs pour avoir remis sur pied beaucoup de sportifs dans diverses disciplines. Abderrahim a contracté une blessure au cours d'un match amical de l'équipe nationale algérienne de Hongrie A, où elle a effectué son stage de

préparation. Il s'agit du déplacement d'un os au niveau du poignet et qui occasionne des douleurs atroces. Suivi médicalement par le médecin fédéral Rabie Zeghmi, le joueur a vu sa blessure se compliquer lors de la rencontre du Mondial, face à la Serbie. Après un scanner dans un hôpital de Malmo il lui a été recommandé une opération chirurgicale pour remettre l'os en place.

Le sociétaire de l'ES Sahel (Tunisie) a préféré subir son intervention à Alger. Juste après le forfait définitif de Berriah, le coach national, Salah Bouhekriou a rappelé le jeune Zinedine Boumendjel (21 ans) qui évolue au sein du TBB Bab El-Oued pour le remplacer au pied levé. Ce remplaçant ne sera toutefois pas trop dépaycé ayant effectué la préparation avec l'équipe nationale.

R. S.

Très Libre

UN LYCÉEN FRANÇAIS S'EST IMMOLE PAR FEU !



sidou@lemidi-dz.com